HAL open science

Le francoprovençal entre standardisation et intercompréhension spontanée

Natalia Bichurina, Christiane Dunoyer, Marinette Matthey, Manuel Meune, Bénédicte Pivot

To cite this version:

Natalia Bichurina, Christiane Dunoyer, Marinette Matthey, Manuel Meune, Bénédicte Pivot. Le francoprovençal entre standardisation et intercompréhension spontanée. Alén Garabato Carmen; Boyer Henri; Djordjevic Ksenija; Pivot Bénédicte. Identités, conflits et interventions sociolinguistiques, Lambert-Lucas, pp.109-144, 2018. hal-02185746

HAL Id: hal-02185746

https://hal.science/hal-02185746v1

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

10

Le francoprovençal : entre standardisation et intercompréhension spontanée

Natalia Bichurina et Christiane Dunoyer
Centre d'Etudes Francoprovençales « René Willien », Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste)

Marinette Matthey
Lidilem, Université Grenoble Alpes,

Manuel Meune
Université de Montréal

Bénédicte Pivot
Dipralang EA739, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Introduction

Le Centre d'études francoprovençales a son siège à Saint-Nicolas, au cœur de l'une des régions présentant la plus haute densité de locuteurs du domaine francoprovençal, la Vallée d'Aoste. Le Centre, qui fête en 2017 ses 50 ans, allie recherche scientifique et promotion de la culture francoprovençale auprès du grand public. Obéissant à sa vocation internationale et multidisciplinaire (ethnologie, linguistique, dialectologie, sociolinguistique, histoire de la littérature), il a créé un réseau de contacts dont font partie d'autres centres de recherche, quelques-uns situés à l'intérieur du domaine francoprovençal, tels que l'Institut de Dialectologie de Neuchâtel et l'Institut Gardette de Lyon, les autres plus éloignés, avec lesquels il partage colloques et publications. Quant à la communauté locale, le Centre en a fait l'observatoire privilégié pour l'étude de quelques phénomènes linguistiques et anthropologiques, mais également le destinataire d'une restitution publique se déclinant à travers des expositions, des animations culturelles et d'autres initiatives populaires.

En 2016, le Centre a été contacté par le Conseil International du Francoprovençal (CIF) [1], auquel il adhère depuis la fondation de ce dernier, suite à une demande de l'Association des Enseignants de Savoyard (AES) qui avait entamé des pourparlers avec le ministère de l'Éducation nationale : la pleine reconnaissance du francoprovençal dans l'enseignement scolaire français serait subordonnée à la proposition d'une standardisation du francoprovençal à l'écrit (CEFP 2017). Le Centre a ainsi contribué à la mise en place d'un comité scientifique et s'est engagé à documenter les phases du débat en les diffusant via son site, afin

1. Le Conseil International du Francoprovençal est né en 2010 et réunit les associations francoprovençales de toutes les régions du domaine. Sa langue officielle est le francoprovençal et son but premier est de coordonner et de valoriser de manière conjointe les initiatives propres aux différentes régions.

de faciliter les échanges entre les différents acteurs et de partager la réflexion avec un public le plus large possible [2].

En effet, depuis plusieurs années, un débat, parfois virulent, oppose locuteurs traditionnels et néo-locuteurs, notamment autour de la légitimité d'un processus de standardisation, apparaissant comme une stratégie volontariste de revitalisation ou de sauvetage de la langue, ou du maintien du statu quo, s'appuyant sur la variation et l'intercompréhension spontanée. Deux éléments caractérisent le débat : l'aspect tardif, par rapport à d'autres langues régionales, de la recherche d'un consensus autour de la question de la standardisation, ainsi que la volonté exprimée par la majorité des institutions d'éviter les conflits internes par le biais d'une relation à la norme qui resterait « souple ».

Notre contribution est centrée sur les enjeux sociaux autour du processus de standardisation et met à contribution des perspectives théoriques alliant anthropologie et sociolinguistique : des expériences de terrain différentes débouchent sur des conclusions aussi différentes sur lesquelles il nous a paru stimulant de nous confronter. A une brève description des pratiques et des représentations linguistiques qu'on peut observer aujourd'hui dans l'espace francoprovençal, Christiane Dunoyer fera suivre l'analyse du débat en cours. Natalia Bichurina placera l'accent sur l'écart existant entre deux modèles d'aménagement linguistique et les besoins réels des locuteurs. Par la suite, Bénédicte Pivot abordera la question de la pertinence d'une standardisation qui sera posée, à partir d'un cas de figure précis, à savoir les discours circulant sur la nécessité de standardiser la graphie du francoprovençal dans le milieu associatif en Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes). Enfin, Manuel Meune, à partir de l'exemple de la Bresse, s'intéressera à la question de la complémentarité entre une orthographe commune et les graphies locales ou régionales traditionnelles, ainsi que de l'éventuelle mise en place d'outils faisant cohabiter deux types de graphies (s'agissant par exemple d'un dictionnaire en ligne). Quant à la conclusion de Marinette Matthey, elle offre une ultérieure mise en perspective de la standardisation à partir du point de vue de la dialectologie, ainsi qu'un commentaire final autour des différentes instances évoquées par les auteurs.

1. Vers l'émergence d'une nouvelle conscience linguistique à partir de la redécouverte de l'intercompréhension

Une nouvelle génération de pratiques communicatives et d'échanges entre individus et institutions à l'échelle du domaine francoprovençal (FP) est à l'origine d'une redécouverte de l'intercompréhension. Cette expérience, qui loin d'être une invention moderne a été longtemps ordinaire pour de nombreux locuteurs confrontés régulièrement au parler de l'autre (l'autre village ou l'autre vallée, situés même à quelques centaines de kilomètres, comme le prouvent de nombreux témoignages), a engendré un processus de construction d'une nouvelle

2. « *...adon devendro nét lo Centre se fét antenna : pe trasmettre e recéivre le reflechon di personne que sarèn a Sen Nicolà e di personne que sarèn en tsé leur.* » [communiqué CEFP, 09 mai 2016]. Et aussi : « *Caques amis nos an dza demandà de étre informà, mé i son trop llioèn pe participà* » (Quelques amis nous ont déjà demandé des renseignements, mais ils sont trop loin pour participer), mail du CEFP, 24 mai 2016.

représentation de la langue [3] qui a créé les conditions pour la mise en commun de nouveaux besoins au sein des communautés résidant dans les différentes régions en question.

Notre approche est celle d'une anthropologie à l'écoute des pratiques et des représentations des locuteurs, parce qu'elle nous paraît l'hypothèse de travail laissant le moins de place aux aléas de l'interprétation. Le corpus auquel nous nous référons de manière spécifique consiste essentiellement dans les échanges verbaux entre locuteurs savoyards, valaisans et valdôtains, enregistrés dans le cadre de quatre réunions formelles [4], de deux soirées de conversations dirigées aux fins de l'enquête et d'autres conversations plus libres, ayant eu lieu entre le mois de novembre 2015 et le mois de novembre 2016. A cela s'ajoutent les propos recueillis pendant le déroulement de deux laboratoires de deux jours chacun ayant eu lieu en Vallée d'Aoste (Saint-Nicolas, les 22-23 février 2017 et Emarèse, les 5-6 avril 2017) auxquels participaient des enseignants des écoles valdôtaines et quelques locuteurs des autres régions du domaine FP. Au fil de ces pages, nous tenterons donc une analyse du débat en cours, en mettant en perspective les différents éléments ressortant de la vision des locuteurs engagés dans cet effort de revitalisation. Nous commencerons par situer les pratiques et les représentations contemporaines du FP dans leur contexte. Par la suite nous tenterons de définir les besoins réels mis en avant par les différentes catégories de locuteurs pour aboutir aux nouvelles perspectives que ce débat tout récent semble ouvrir dans une optique de revitalisation de la langue.

1.1 L'espace FP et ses locuteurs

Le domaine FP, qui se situe à cheval sur trois États, France, Suisse et Italie, se caractérise par un haut niveau de fragmentation. N'ayant jamais connu d'unité politique ni de références littéraires prestigieuses communes, il ne se partage pas non plus dans des aires dialectales uniformes, comme c'est le cas pour d'autres langues régionales. Néanmoins, comme démontré dans nos précédentes études

---

3. Ce processus présente quelque similarité avec la pratique quotidienne du FP à l'échelle valdôtaine, dont il nous semble maintenant possible de comprendre les ressorts en observant l'émergence de cette nouvelle conscience linguistique à l'échelle du domaine. En effet, nous émettons l'hypothèse que c'est la présence de l'élément linguistique FP dans le sentiment d'appartenance identitaire valdôtain qui a joué un rôle central pour la vitalité de la langue. Non pas tellement parce que chaque locuteur a maintenu son parler local, mais parce qu'en le maintenant il a conscience que celui-ci n'est qu'une forme locale d'un ensemble plus grand et que la variété locale lui permet non seulement de parler localement, mais aussi de communiquer avec les autres, mieux qu'en ayant recours à n'importe quel autre code linguistique. Cette équation entre identité valdôtaine et FP a fait que chaque locuteur pense l'ensemble du territoire comme un tissu (au maillage plus ou moins large selon les zones) fait de locuteurs francoprovençaux, alors qu'ailleurs le territoire (pourtant investi d'une valeur identitaire, comme c'est le cas du Valais, mais où la langue ne participe pas autant du processus de construction identitaire) a été pensé comme une série de ruptures, souvent déjà à la sortie du village, les locuteurs francoprovençaux ne constituant pas un tissu uni, mais des groupes isolés incapables de communiquer entre eux.

4. Conférence annuelle sur l'activité scientifique du CEFP, Saint-Nicolas, le 7 novembre 2015 ; réunion du Conseil International du Francoprovençal (CIF), auprès de l'Institut de la Langue Savoyarde (ILS), Habère Lullin, le 13 avril 2016 ; assemblée annuelle du CEFP, Saint-Nicolas, le 27 mai 2016 ; séance de travail pour la graphie, Fête de l'arpitan, Saint-Etienne, le 10 septembre 2016. Pour consulter les comptes rendus et les enregistrements : CEFP 2017. Voir aussi : CEFP 2016.

(Bichurina & Dunoyer à paraître), l'intercompréhension est assez générale et la pratique de la langue plus étendue que ce que laissent entendre de nombreuses publications sur le sujet [5].

Variation, intercompréhension et vitalité sont à notre sens les trois notions centrales de la réflexion contemporaine autour de la standardisation. Il s'agit aussi des trois points d'articulation qui permettent de décrypter les principales situations conflictuelles qui caractérisent actuellement le système d'interrelations à l'intérieur du FP, que nous allons énumérer de suite, pour en montrer à la fois la complexité et la diversité. L'éclatement politico-administratif-culturel et la conséquente absence d'un centre directeur (entité politique ou institution culturelle) ne contribue pas à gérer les tensions à la juste échelle et à comprendre d'une manière globale la variété des pratiques et des représentations [6]. D'autre part, le débat autour du FP se caractérise par une forte implication émotive, à cause de la cohabitation de sentiments contrastés (sentiment de mort imminente de la langue ou de langue en danger, deuil de l'ancienne civilisation agropastorale fondatrice d'une identité, ambitions de revitalisation) qui laissent émerger les différentes représentations de la langue : l'écart entre communauté de pratique réelle et domaine linguistique théorique, la légitimité autour de l'appartenance à la communauté de pratique, la légitimité de la norme et d'une éventuelle instance préposée à l'énonciation de la norme (au niveau local aussi bien qu'au niveau suprarégional), la légitimité d'une standardisation en présence d'intercompréhension, voici quelques-uns des nœuds problématiques que nous avons pu isoler. Quelques exemples nous permettront de mieux éclairer ce que nous avons exposé ici un peu rapidement. En premier lieu, la survalorisation de problèmes perçus comme locaux, alors que souvent la même question se pose dans des termes analogues sinon identiques dans chaque village, constitue une fermeture à la discussion et un gaspillage important de ressources. C'est le cas des différentes études sur tel parler local qui négligent la plupart des fois de tirer profit de la réflexion conduite ailleurs sous prétexte que « Je ne connais pas ce qui se passe là-bas. Je connais mon patois et c'est déjà assez compliqué ainsi !», comme nous répondait un érudit local engagé dans la rédaction de la grammaire de sa commune, que nous faisions réagir sur la solution adoptée dans une autre commune vis-à-vis du même problème de morphosyntaxe. Un deuxième exemple nous vient d'une personne qui était, il y a vingt ans, au centre de la diatribe occasionnée par les différents choix graphiques en concurrence. Son affirmation « Pourquoi une koïné ? Chacun peut bien utiliser son patois et quand cela ne suffit pas on passe au français », plus que ses préférences en termes de graphie, traduit ses représentations autour du FP, en tant que langue orale de proximité, dépourvue de statut social. En outre, le manque d'une transmission

5. Pendant les entretiens, les locuteurs ont tendance à parler spontanément de la variation diatopique du FP, ce qui a été parfois interprété comme une preuve du manque d'intercompréhension, alors qu'en réalité il s'agit d'une stratégie pour mettre en avant l'identité locale. A la question spécifique « Mais pouvez-vous vous comprendre avec les habitants de ce village ? », la réponse est presque toujours la même : « Bien sûr qu'on se comprend, c'est la même langue, au-delà de ces mots qui changent... ».

6. Pour la compréhension de la variété des pratiques et des représentations, nous renvoyons à Bichurina 2016 et à Bichurina & Dunoyer à paraître.

régulière, supportée par un enseignement scolaire, même en cas de transmission familiale traditionnelle, est à la base d'une insécurité linguistique assez générale. Voici un exemple tiré d'une conversation informelle entre locuteurs valdôtains de la même commune :

> — ...trèizón
> — Trèisón? Dabon?
> — Pâ trèisondze?
> — Trèisondzo...
> — Fiyéde bien a registré...
> — Sèn malbeuttò! [éclats de rire]
> — Cattro verchon!
> [trahison (1) – « trahison » (2), pour de bon? – pas « trahison » (3) ? – « trahison » (4) – vous avez raison d'enregistrer – nous sommes mal partis – quatre versions...]

À l'issue de ce bref survol ayant pour objectif la description du contexte général dans lequel s'insère le débat sur la standardisation, nous en venons ainsi à mentionner la question de la graphie qui a été souvent indiquée comme la principale source de conflits au cours de ces derniers vingt ans et qui en réalité semble plutôt être le canal par lequel se manifestent les tensions que nous venons d'évoquer. En effet, le dernier débat autour de la graphie a surgi avec l'arrivée de la graphie englobante ORB (Stich 2003). Se sentant menacés par cet élément nouveau, les utilisateurs des différentes graphies phonétiques et semi-phonétiques et des graphies historiques locales, déjà divisés entre eux, se sont raidis en défendant de manière virulente chacun un système au détriment des autres (Lamuela 2017, Maître 2016, Martin 2016).

1.2 L'émergence de besoins réels exprimés par les locuteurs

Sur cette toile de fond, caractérisée tantôt par des conflits ouverts tantôt par des tensions sous-jacentes, les uns et les autres ayant conduit le débat à la stagnation, une dynamique nouvelle s'est instaurée. Un réseau d'échanges concernant une minorité de locuteurs s'est mis en place, constitué d'individus isolés ou engagés dans la valorisation de la langue et de quelques membres de la communauté scientifique, locuteurs eux-mêmes, ayant pour objectif d'utiliser la langue au lieu de simplement discuter autour de la langue, grâce à l'éclosion d'une nouvelle conscience pan-francoprovençale. De cette pratique, qui leur a permis d'observer et d'expérimenter en première personne les dynamiques internes à la communication francoprovençale, un nouveau mode de socialisation est né avec la redécouverte de l'intercompréhension.

> *Adon predzo euna lenva, oué que te lo dion... ma lliu l'ét réel e no no comprégnèn !* [Alors je parle une langue, oui, on nous le dit... mais lui il est réel et nous nous comprenons !]

C'est ainsi que s'exclamait une locutrice valdôtaine impliquée dans l'enseignement de la langue, à la suite d'une expérience d'intercompréhension, nouvelle pour elle, avec un locuteur valaisan.

Parler ensemble dans sa propre langue a conduit les locuteurs à exprimer les besoins réels qui tantôt diffèrent en fonction de la variété des pratiques et des représentations présentes sur le territoire, tantôt se recoupent d'une manière inattendue et en dépit des distances géographiques et des modèles politiques. Dans ce contexte, la question de la graphie a été perçue sous un éclairage nouveau, paraissant comme secondaire par rapport à des questions de fonds jugées plus urgentes et sur lesquelles une entente pouvait être obtenue plus rapidement [7]. Parmi les exigences qui ont été exprimées, il y a eu le désir de trouver une forme de coordination entre initiatives locales : travailler tous ensemble autour de la langue et pour la langue ne signifie pas toujours la même chose pour tous les acteurs impliqués dans la démarche, comme le laissent entendre les contrastes relatifs aux différents types de légitimité, mais la tendance paraît s'affirmer [8]. Par ailleurs, la valorisation de la relation langue *vs.* territoire (ou la valorisation du territoire par le biais de la langue), l'utilisation de la langue dans l'espace public et la réflexion autour de la transmission sont des thèmes fédérateurs abordés dans les séances du CIF [9].

Le débat et l'expression des exigences de chacun rendent partageables des angles de vue différents et les nombreux acteurs prennent du recul par rapport à leurs représentations de la langue : l'idée que deux ou plusieurs graphies répondant à des fonctions différentes peuvent être également légitimes fait son chemin et finit par s'exprimer publiquement [10].

A partir de là, le débat s'articule autour des axes suivants :

– Inventer un ensemble de principes graphiques capables de satisfaire le plus grand nombre ;
– Converger par degrés vers un modèle partagé, plutôt qu'y adhérer de manière stricte ;
– Proposer une norme élastique qui tienne compte des nombreux usages existants.

La grande question, qui n'a pas encore été posée, mais que ce modèle de standardisation ne peut guère éluder, tient aux modalités d'application de celle-ci

---

7. C'est ainsi que le journal *Deman ensembio* est né en 2012. Fruit de la collaboration de locuteurs de nombreuses régions, il est ouvert à toutes les graphies : s'il ne présente pas de cohérence interne, il a le mérite de n'exclure personne et d'éviter le conflit sur la question de la graphie pour aboutir à un produit commun.

8. « ... il est nécessaire, pour l'enseignement en France du francoprovençal, d'avoir une norme écrite, comme en possède la plupart des langues qui nous entourent et qui sont enseignées, qu'elles soient régionales ou non. Cette norme doit être un compromis heureux entre orthographe et phonétique. [...] Pour les choix à opérer et afin que cette écriture soit réussie, nous n'avons pas voulu réaliser un travail isolé, mais nous avons souhaité avoir l'avis des personnes qui écrivent ou qui lisent des textes en francoprovençal, et provenant d'une large partie de l'aire francoprovençale. Bien entendu, chacun conserve sa liberté d'écrire comme il le souhaite » (lettre de l'Association des Enseignants de Savoyard (AES), 28.03.2016). CEFP 2017.

9. A titre d'exemple, la Savoie apparaît plus concentrée sur l'école, tandis que le Valais et la Vallée d'Aoste semblent plus attentifs aux besoins des locuteurs pris individuellement, avec des prises en compte ponctuelles et des demandes d'ateliers.

10. Pendant la Conférence annuelle du CEFP, ayant eu lieu le 7 novembre 2015. CEFP 2016 et Maître 2016.

dans le cadre scolaire : comment enseigner sans une norme stricte, comment tolérer l'écart entre la variété orale utilisée par le formateur et la variété standard, comment envisager la formation des formateurs ? C'est en abordant cette cascade de questions que le système démontrera sa solidité et révélera véritablement si les représentations qui nourrissent actuellement la réflexion théorique se seront affranchies du modèle dominant qui régit les représentations de la langue standardisée avec une norme unique. En effet, l'applicabilité du système dans une logique de transmission (notamment scolaire) dépendra dans une large mesure de la relation que celui-ci pourra établir avec les représentations de la variation, avec les exigences de l'intercompréhension et avec les usages réels de la langue (en fonction de son degré de vitalité).

1.3 L'émergence d'une dialectique à partir de visions différentes

Pour une large partie de nos informateurs, la variation demeure un problème insurmontable et les limites de l'intercompréhension traversent les représentations de tout le monde : voici le dénominateur commun qui a son origine dans la minorisation de la langue, dans l'abandon de la pratique et donc dans la perte de confiance dans son potentiel communicatif. De surcroît, une méconnaissance des mécanismes profonds régissant la communication francoprovençale, notamment autour de l'intercompréhension, ne permet pas d'apporter des réponses « savantes » au désarroi des locuteurs, le FP ayant été encore peu étudié sous l'angle des pratiques et des représentations. Toujours est-il que le surdimensionnement de la question de la variation est pernicieux pour les échanges et nous observons que la peur de ne pas comprendre (ou de ne pas être compris) ressurgit régulièrement en dépit des résultats pratiques qui démentent cette crainte. En outre, le discours prend des allures étranges lorsque le souci autour de la compréhension mutuelle se porte sur les non locuteurs de la langue : en réalité, si les non locuteurs n'ont pas accès à la compréhension le problème n'est plus l'intercompréhension. L'ensemble du discours est donc révélateur d'une représentation de la langue comme langue de minorité qui n'aurait pas sa légitimité à partir du moment que les non locuteurs sont exclus de la compréhension, ce qui rejoint la réticence à parler FP devant un inconnu, de peur qu'il ne soit pas locuteur.

À travers le débat, la représentation de l'intercompréhension se modifie et donc la représentation de la norme (Martin 2016) [11]. Un exemple éclairant nous vient des laboratoires-ateliers testés pour la première fois en 2017 par le CEFP, qui sont à la fois des expériences scientifiques pour l'étude de la communication francoprovençale et des moments de partage et de réflexion répondant dans l'immédiat aux exigences des locuteurs et des apprenants (Dunoyer 2017). Au cours de ces expériences, la présence de locuteurs venus d'autres régions du domaine FP met tout le monde (locuteurs et non locuteurs) dans la condition de se confronter à une (ou plusieurs) variété(s) autre(s), encore inconnue(s). L'expérience est positive dans la mesure où les locuteurs constatent que la commu-

11. Voir aussi le compte rendu de la réunion d'Habère Lullin, 13-04-2016 (CEFP 2017) : « la mise au point de principes graphiques communs à l'ensemble du domaine francoprovençal n'est pas une tâche insurmontable, mais cela suppose une volonté d'accorder plus de place à ce qui unit les parlers francoprovençaux qu'à ce qui les différencie sur le plan phonétique. [...] L'unité de la graphie ne doit pas se faire au détriment de la diversité qui caractérise les parlers francoprovençaux. »

nication est possible et les représentations changent [12]. Il a été observé aussi que la compréhension est meilleure là où les représentations sont favorables à la compréhension, ce que nous illustrerons à travers deux exemples significatifs. Le premier est celui d'une locutrice maîtrisant sa variété (stigmatisée à l'échelle valdôtaine) et une variété considérée comme plus intelligible : elle affirme ne pas comprendre le locuteur savoyard, bien que nous ayons enregistré plusieurs minutes de conversation fluide entre elle et ce dernier, ce qui contredit ses propres affirmations. Le deuxième exemple est celui d'une non-locutrice ayant des connaissances théoriques sur l'histoire linguistique du domaine FP et ne s'étant jamais confrontée au discours autochtone sur l'intercompréhension : pour elle il n'y a pas de variété qui poserait plus de problèmes de compréhension que d'autres. D'ailleurs elle affirme comprendre tous les participants au même niveau.

Avant de conclure, une question vient spontanément à l'esprit : le monde FP va-t-il s'acheminer pour autant vers un dépassement des conflits ? [13] Nous observons que les tensions se sont atténuées : le tabou a été levé et la communication est maintenant possible. « *Le ten son meur* » [Les temps sont mûrs] affirmait l'un des acteurs de la discussion au sein du CIF[14]. En réalité, cette question serait superficielle si elle ne permettait pas d'en faire émerger une autre, sous-jacente : en effet, face à cette démarche, qui a l'ambition de produire une standardisation originale et un modèle de transmission capable de concilier les instances revendiquées par les différentes catégories de locuteurs à l'échelle du domaine linguistique, c'est la question de la pertinence de notre étude sur le débat en cours qui doit être posée. Car la vérification de notre hypothèse, à savoir le rôle joué par l'intercompréhension dans cette dynamique, dépend de l'amplitude de l'arc temporel de notre observation, qui a son tour dépend du maintien des conditions nécessaires pour le déroulement du débat. Certes, les aléas sont nombreux et le processus vient à peine d'être lancé. Néanmoins, cet ensemble d'échanges a déjà un intérêt certain à nos yeux, en tant qu'expression d'un certain nombre de représentations autour de la langue, comme nous l'avons vu, mais également en tant que stratégie mise en place par une minorité de locuteurs et de spécialistes pour dépasser la situation conflictuelle existante et pour parvenir à un équilibre, ne serait-ce que temporaire, entre les différentes instances en jeu.

Conclusion

Nous avons observé que pendant un certain temps le débat autour de la standardisation s'est caractérisé par une situation conflictuelle importante. Nous avons aussi pu placer l'accent sur certaines questions, créatrices de tensions, auxquelles ce débat a offert un exutoire. En tant que besoin réel exprimé par le groupe de

12. Deux questionnaires ont été distribués aux participants : un avant le début de l'expérience, l'autre à son issue. Les réponses sont symptomatiques de cette évolution des représentations. Deux laboratoires seront proposés à brève échéance : si les mêmes participants seront présents, il sera capital de suivre l'évolution ultérieure de leurs représentations.

13. Le comité scientifique s'est encore réuni le 12 juillet 2017 au siège de l'ILS et une nouvelle réunion est prévue à Saint-Nicolas pour début novembre 2017.

14. CEFP 2017 (27 mai 2016).

travail promu par le CIF, cette réflexion est productrice de nouveaux liens sociaux qui sont à la fois la cause et l'effet d'une évolution des représentations linguistiques et identitaires.

Comme le démontrent les récentes études sur la complémentarité entre les facultés linguistiques naturelles et le bagage cognitif (Pencheva et Shopov 2003) [15], la pratique de l'intercompréhension spontanée, qui est loin d'être une utopie dans maintes régions du monde, met en lumière le lien étroit existant entre langue et culture, éduque à la tolérance et à la coopération : comprendre l'autre (son parler) c'est comprendre aussi ses raisons (ses pensées) [16]. « Dans la conception de l'éducation du Conseil de l'Europe, la compréhension mutuelle ne se réduit pas à une simple question linguistique : c'est un vaste objectif culturel » (Doyé 2005 : 11). Elément déclencheur d'une nouvelle dynamique d'échanges et de coopération, l'intercompréhension apparaît donc comme la condition nécessaire pour l'éclosion d'une nouvelle conscience linguistique qui pourrait être partagée par le plus grand nombre, le consensus autour d'une stratégie commune étant une condition indispensable pour la revitalisation d'une langue.

Christiane Dunoyer

2. La standardisation du francoprovençal : entre idéologies de ses acteurs et besoins réels des locuteurs

S'il est vrai que tout « patois » – selon les connotations dont l'idéologie linguistique française a investi ce terme – serait circonscrit très localement et incompréhensible au-delà de « sa » localité, cela semble d'autant plus vrai pour le francoprovençal (communément appelé « patois » encore aujourd'hui par les locuteurs, ainsi que par plusieurs chercheurs). En effet, une de ses caractéristiques les plus fameuses, dans le monde académique et dans les représentations des locuteurs, est le degré particulièrement élevé de sa fragmentation (variation au niveau des hameaux) et l'absence des dialectes identifiables ou des correspondances diasystématiques régulières. La question de la variation est liée dans le discours épilinguistique à celle de la standardisation, celle-ci étant vue soit comme un remède contre la variation et le manque d'intercompréhension que cette variation engendrerait, soit comme impossible à cause justement d'une grande variation.

Nous affirmerons en effet qu'il existe deux modèles extrêmes de l'aménagement linguistique francoprovençal qui, malgré leurs contradictions apparentes, sont informés par la même idéologie linguistique. Nous mettrons ensuite ces modèles en parallèle avec les pratiques linguistiques réelles dans l'aire francoprovençale d'aujourd'hui afin de voir si la standardisation du francoprovençal, souvent vue aujourd'hui comme une priorité de l'aménagement linguistique, répond aux nécessités des locuteurs, voire des membres de la communauté en général. Nous nous appuyons plus particulièrement sur les matériaux des débats autour de la standardisation en 2016 - 2017 auxquels nous avons assisté

15. Ces études sont à la base de plusieurs méthodes d'intercompréhension tels que le manuel européen EuRom5 (Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la Culture et de la Communication)

16. L'exemple scandinave, précurseur en Europe (Robert 2004), en est une claire illustration.

(plusieurs enregistrements et l'ensemble des comptes rendus sont accessibles au public sur le site du CEFP [17]) et sur les données des laboratoires organisés par le CEFP en 2017 (deux laboratoires de deux journées, 25 h d'enregistrement vidéo). Les considérations plus générales sont basées surtout sur 2,5 années d'observation participante continue au Val d'Aoste, 10 mois en Suisse et 6 mois en Savoie.

2.1 Deux modèles prototypiques

Deux histoires de standardisation, racontées dans deux livres, représentent, à notre avis, les modèles prototypiques de l'aménagement linguistique du franco-provençal : non pas parce qu'il y aurait une filiation directe entre ces livres et les mouvements militants actuels (même si ces livres ont marqué toute une génération), mais plutôt parce que leurs auteurs ont mis en relief – en les poussant jusqu'à l'extrême – les débats existants. Le premier est *La lingua arpitana* signé José Harrieta (Harrieta 1976) et le second *La République du Mont-Blanc* signé Saint-Loup (Saint-Loup 1982), les deux signatures étant des pseudonymes.

2.1.1 « La langue arpitane »

Le domaine francoprovençal est marqué par des conflits constants entre les militants et les chercheurs. Notamment, avec la création du Centre d'études francoprovençales au Val d'Aoste en 1967, un conflit émerge autour de la question de la graphie : les érudits locaux insistaient sur la continuation de la ligne orthographique qui mettait en avant l'intercompréhension au détriment de la variation, initiée au Val d'Aoste par les œuvres du poète Cerlogne ; les dialectologues insistaient sur une graphie dite phonétique marquant toutes les réalisations. Le conflit de graphie en cache d'autres plus profonds : Existe-t-il un francoprovençal avec sa cohérence interne et son autonomie, ou bien plusieurs variétés du type francoprovençal au sein du français ? Pourquoi écrire cette langue jusqu'alors presque exclusivement orale ? Quelle est sa place dans l'ensemble des pratiques sociales ? Qui a l'autorité de produire des opinions légitimes sur les sujets linguistiques, les chercheurs ou les locuteurs ?...

Les débats de l'époque se voient cristallisés et radicalisés dans le mouvement Harpitanya de Joseph Henriet, créé au début des années 1970, qui place le conflit opposant les locuteurs aux savants au sein du conflit plus vaste et plus profond, interprété, par le biais d'une fusion des idéologies marxiste et nationaliste, comme un conflit socio-ethnique entre la bourgeoisie francophone ou italophone d'un côté et le peuple – les agriculteurs et ouvriers patoisants – de l'autre. Dans la planification linguistique, Henriet insiste sur trois priorités, toutes les trois contraires aux approches dialectologiques de l'époque : le statut d'une langue à part entière, une orthographe commune et un vocabulaire capable de décrire la vie moderne, tout ceci n'étant qu'un instrument pour la « renaissance sociale, économique et politique d'un peuple » (Harrieta 1976 : 7-8) qui la parle comme langue maternelle, contrairement à la bourgeoisie franco- et italophone. Les « puristes », dont les dialectologues, sont alors identifiés comme des « pires ennemis de notre langue » (Harrieta 1976 : 16). On peut qualifier cette approche

17. CEFP 2017 : *Réflexions sur une graphie commune [du francoprovençal]* [13.09.2017]

de (socio-)linguistique de ressentiment (nous empruntons ce terme à Sériot *et al.* 2008 ; pour plus de détails voir Bichurina 2016).

2.1.2 « La République du Mont-Blanc »

La République du Mont-Blanc est un roman de Marc Augier (sous le pseudonyme de Saint-Loup) qui a beaucoup circulé dans la région transfrontalière après sa publication et qui participe largement à la sacralisation moderne du mont Blanc. Dans le roman, les ressortissants du Val d'Aoste, de Savoie et du Valais, révoltés contre ce qu'ils considèrent comme une colonisation de leurs vallées par des peuples musulmans et par des compagnies multinationales, commettent une série d'attentats et sont obligés de se réfugier au-dessus de la frontière altimétrique de 3 500 mètres. Ils y créent la République du Mont-Blanc, ethniquement homogène, païenne, où la vie n'est structurée que par les lois de la nature et le besoin de survie dans des conditions extrêmes, et dont la seule langue est une des variétés du francoprovençal, « le patois de Saxel ». Si le choix de cette variété par Saint-Loup peut s'expliquer par la circulation du dictionnaire du patois de Saxel dans les groupes patoisants de Savoie, le choix du patois tout court est curieux. Loin de vouloir le promouvoir au rang de langue (comme cela a été le cas dans Harrieta 1976), le narrateur semble avoir entièrement intériorisé l'idéologie française selon laquelle un patois quelconque serait un langage primitif. Or, ne possédant, selon cette idéologie, que des mots pour décrire les objets de la vie de tous les jours, sans mots abstraits, sans science ni culture, le patois est vu comme un instrument adéquat pour la cause, car « essayer de sauver une culture savoisienne vieille de plusieurs millénaires impliquait le retour aux sources de cette culture » (Saint-Loup 1982 : 254). On lit aussi : « Ils parlaient peu. Ils ne se posaient jamais de problème qui ne puisse être résolu dans l'immédiat » (*ibid.* : 243). La bibliothèque de la république ne contenait qu'un seul livre, « Le patois de Saxel », permettant de maintenir la langue « dans un état de pureté relatif » (*ibid.* : 258).

2.1.3 Deux modèles et leurs présupposés

Personne ne réclame sérieusement la réalisation d'aucun de ces modèles. Cependant, ces deux livres reflètent deux grandes tendances existantes : la première, issue de la sociolinguistique (de ressentiment), insiste pour que le francoprovençal soit une langue comme toute autre et digne, en tant que telle, d'un standard pour l'ensemble du domaine, adapté à la vie moderne ; la seconde, issue de la dialectologie, insiste sur le caractère unique de chaque variété locale (chaque « patois ») et est essentiellement tournée vers le passé. Toutefois, malgré leurs contradictions apparentes, les deux modèles sont informés par les mêmes présupposés :

– Le patois n'est pas une langue. Donc, (1) il faut le promouvoir au rang de langue, ou bien (2), il est précieux en tant que non-langue (en tant qu'un parler familier restreint à un groupe).
– Il y a un manque d'intercompréhension entre les différentes variétés (et manque de variété « neutre »). Il y a donc une nécessité (1) d'unifier, par le biais d'une graphie dite supra-dialectale ; ou (2) d'écrire une variété circon-

scrite localement en utilisant les graphies dites phonétiques (pour un aperçu critique de ces deux types de graphies voir Maître 2016).

Ô Il y a un manque du lexique moderne et de certains registres, d'où une obsession (1) pour la création des néologismes conformes à la vie moderne, ou (2) pour les dictionnaires destinés à fixer le passé agro-pastoral.

2.2 Enjeux pour la communauté

2.2.1 Variation géographique et stylistique

Disons d'emblée que tous les trois présupposés sont faux. Pour ce qui est de l'intercompréhension entre différentes variétés, aujourd'hui encore, une simple observation de – presque – n'importe quelle conversation quotidienne en francoprovençal au Val d'Aoste témoigne qu'elle existe. Car si le monde clos d'un village n'a jamais vraiment existé, il existe encore moins de nos jours: la mobilité actuelle a affecté le vécu personnel des locuteurs qui peuvent avoir une partie de leur famille originaire de telle commune, une autre de telle autre, habiter actuellement dans une troisième commune et travailler dans une quatrième. Par ailleurs, les laboratoires organisés par le CEFP en 2017 ont prouvé qu'en général, non seulement les locuteurs venant du domaine alpin des trois pays (Savoie, Valais, Val d'Aoste, Piémont) peuvent se comprendre en dépit des différences d'ordre phonétique, morphosyntaxique et lexical, mais aussi qu'ils trouvent particulièrement difficile de remarquer ces différences, même s'ils essayent expressément d'y prêter attention (Bichurina & Dunoyer 2017).

De même, dans certaines parties du domaine francoprovençal, la langue est employée dans *toutes* les situations sociales, dans tous les domaines et registres, et, par conséquent, elle dispose effectivement des moyens nécessaires pour cela. Autrement dit, que l'on puisse ne pas aimer la façon dont on appelle le téléphone portable en francoprovençal est une chose, mais imaginer que toute une société va attendre qu'un planificateur linguistique décide de la façon de le nommer avant de commencer à parler de l'objet en question, c'est ignorer les bases de la communication humaine. Une particularité du cas francoprovençal mérite pourtant qu'on y prête attention, en lien avec le contexte actuel du Val d'Aoste, la région où cette langue sert encore largement de moyen de communication principal. L'ancienne diglossie francoprovençal « langue de cœur » - français « langue de culture », associant aussi socialement le francoprovençal aux paysans et le français à la bourgeoisie de la ville, y a disparu de fait, même si l'on en trouve toujours des reflets dans le discours. La transformation profonde de l'économie locale au cours des dernières décennies, avec le développement du secteur tertiaire et la réduction progressive du secteur primaire, a créé une nouvelle réalité sociale : en effet, les agriculteurs ne représentent aujourd'hui que 4,1 % de la population régionale (Decime & Vernetto 2007 : 20), tandis que le nombre des habitants du Val d'Aoste qui affirment parler le francoprovençal s'élève à 67,3 % (Fondation Chanoux 2003 ; Cavalli 2003). Le francoprovençal n'est donc plus la langue des paysans locaux, puisque souvent ses locuteurs ne sont ni paysans ni locaux. Avec l'évolution générale des hiérarchies sociales on se permet de parler sa langue maternelle dans les domaines jadis réservés à la

« langue de culture ». En ce sens, au lieu d'une démarche volontariste qui viserait à promouvoir l'usage de la langue dominée dans les situations jusqu'alors réservées à la langue dominante et qui commencerait par créer un langage adéquat pour tous les domaines (comme c'est le cas dans Harrieta 1976 et dans le premier modèle décrit en général, ainsi que dans plusieurs histoires de standardisation dans le monde), dans le cas du francoprovençal valdôtain le changement social a poussé à utiliser la langue locale dans de nouvelles situations avant même qu'une réflexion ait pu avoir lieu sur la ou les variétés qui seraient appropriées.

L'usage de la langue dans de nouvelles situations, hormis le côté lexical ou stylistique, présente une difficulté liée à la variation. Car si celle-ci ne pose pas vraiment de problème d'intercompréhension, comme nous l'avons affirmé, elle semble en poser un autre : l'usage du francoprovençal, comme de toute langue régionale, indexicalise une appartenance locale. Cette connotation du « local », qui, dans le cas des usages du français, équivalait par le passé à « valdôtain », devient bien plus circonscrite avec l'usage du francoprovençal. Lors de la discussion autour de la standardisation le 27 mai 2016 à Saint-Nicolas (CEFP 2017), un des participants, HA, parle ainsi des usages institutionnels du francoprovençal :

> HA: L'assesseur écrì euna lettra – l'é dza capitò – l'a écrì euna lettra, adon l'è de Dzovensan e l'é lo patoué de Dzovensan. Selon mè, l'è trompò. Fa écrire en patoué de Cerlogne, fran come unificachòn, pe pa baillé - a dire llu l'é de Dzovensan, llu l'é adrechà a tcheut ! E Cerlogne l'è classique, diyèn, en tchè no. ... Inpersonnel, voilà ! E selon mè, a nivò pi grou fa trouvé la mèma baga.
>
> [L'assesseur écrit une lettre – cela est déjà arrivé – il a écrit une lettre, lui il est de Jovençan et il a écrit en patois de Jovençan. Selon moi, c'est incorrect. Il faut écrire en patois de Cerlogne, comme unification, pour que l'on ne dise pas : « lui, il est de Jovençan », parce qu'il s'est adressé à tous ! Cerlogne chez nous c'est classique, on va dire. ... Impersonnel, voilà ! Et selon moi, au niveau plus large il faut trouver la même chose.]

Ainsi on voit apparaître les nouveaux enjeux liés à certains types de communication en francoprovençal, notamment ceux où le rôle social du sujet parlant est plus important que sa personnalité. En effet, la variation particulièrement forte permet de savoir tout de suite d'où vient le sujet parlant ; parfois elle permet même de rétablir toute sa biographie (s'il y a un mélange de variétés différentes). On sent donc le besoin d'un standard disposant des fonctions que les standards ont eues ailleurs, en tant que variétés décontextualisées, c'est-à-dire un standard neutre, « la voix de nulle part » (Gal 2011 : 34), faisant abstraction des informations secondaires telles que, par exemple, le rapport de forces existant entre les différentes communes.

Il convient de souligner aussi la particularité du contexte francoprovençal qui consiste, à notre sens, dans le fait qu'il est largement accepté, socialement, que l'on puisse parler une variété circonscrite, mais aussi une variété non-circonscrite. C'est d'ailleurs le premier cas, de plus en plus rare, qui est généralement marqué, parce que les locuteurs valdôtains s'y réfèrent parfois comme « parler serré », alors qu'il n'existe pas d'expression pour décrire le comportement linguistique contraire. La variété non-circonscrite peut relever d'un choix

individuel (ou de l'habitude moins réfléchie liée aux particularités de la biographie personnelle), ou bien d'un choix collectif. Ainsi, dans la commune de Cogne, à côté du *cognèn* (variété locale) les membres de la communauté maîtrisent le *piénèn*, la variété qui se veut « de la plaine » et qui est en réalité une variété de compromis adoptée afin de parler aux « autres » (*« Perqué no no rendèn contcho que no compregnon pa »* [Parce que nous nous rendons compte qu'on ne nous comprend pas], comme l'explique une participante de Cogne aux laboratoires du CEFP en 2017).

2.2.2 Usage à l'écrit

Paradoxalement, ces usages sociaux coexistent avec la vision empruntée aux études dialectologiques selon laquelle seules les variétés « pures », circonscrites localement, ont le droit d'exister : cette approche soumise aux objectifs de la description dialectologique entre en collision avec l'objectif d'une prise de parole dans un but de communication, voire de communication politique (comme dans l'exemple cité plus haut du discours de l'assesseur). Cette approche devient manifeste à l'écrit où l'absence apparente *du* standard n'est en réalité rien d'autre que l'intronisation de plusieurs standards communaux. Ainsi en Vallée d'Aoste on distingue 71 normes, selon le nombre des communes francoprovençalophones. On peut penser aussi à la Savoie où régulièrement, des communes voisines faisaient chacune son propre dictionnaire, souvent accompagné d'une grammaire (parce que dans la commune voisine, « ce n'est pas le même patois », donc il est inutile même de consulter d'autres dictionnaires et grammaires).

La littérature, un espace où les langues dominées sont traditionnellement admises (pensons à la poésie « patoisante », par exemple), est aussi le domaine où le besoin de compréhension plus large qu'au niveau d'une commune semble une évidence : « *yòi te écri pe te fére comprendre dis atro e pe communiqué*, *pa ren que pe fiché su lo papè cen que eun d'eun certèn veulladzo l'a deut »* [où tu écris pour te faire comprendre par les autres et pour communiquer, et non pas uniquement pour fixer sur le papier ce que quelqu'un venu d'un certain village a dit], CR, CEFP 2017). Lors de la discussion sur la standardisation (CEFP 2017), AR donne l'exemple de la variété de Fénis, dont la particularité est que les [s] se réalisent comme des coups de glotte : « *Te pou pa prétendre que eun écrì tot eun livro avoué les apostrofe you que no beuttèn de s ! ... Avoué lo système de transcrichòn l'è coupò foura dou doméno. »* [Tu ne peux pas prétendre à ce que quelqu'un écrive tout un livre avec des apostrophes là où nous mettons le *s* !... Avec le système de transcription il serait coupé du domaine]. Les mêmes enjeux concernent de nouveaux usages de la langue à l'écrit tels qu'ils sont médiatisés par les nouvelles technologies, où l'écrit suppose la même spontanéité que l'oral (les messages par SMS, Whatsapp etc.), ou encore sur des affiches qui utiliseraient le francoprovençal parce qu'elles s'adressent en premier lieu à ceux qui le parlent, en voulant à la fois souligner le côté local et traditionnel et cibler toute la région. En effet, choisir une variété pour écrire un ou deux mots dont la compréhension hors contexte doit être immédiate peut poser des problèmes. Pour reproduire l'exemple discuté à l'une des rencontres autour de la standardisation, évoquons une affiche sur la *désarpa* (ou *dezarpa*) à Saint-Nicolas, c'est-à-dire la fête autour de la descente des vaches des pâturages de haute-montagne. L'affiche

devait annoncer le souper d'alpage. Les réalisations répandues et le plus aisément compréhensibles à travers le domaine francoprovençal du mot « souper » sont *céna* ou *cina.* Or, mettre *hin-a,* la réalisation en « patois de Saint-Nicolas », aurait été fidèle aux principes graphiques en vigueur au Val d'Aoste, mais rendrait l'affiche incompréhensible pour le reste de la Vallée auquel elle a pourtant été également adressée. Au final, on a opté pour le « souper d'alpage » écrit en français afin de rendre le sens univoque.

2.2.3 Exclusion sociale

Au-delà des besoins signalés par différents acteurs sociaux, un aspect qui passe d'habitude inaperçu est le lien entre l'absence d'un standard et l'exclusion sociale. En effet, sans standard, le francoprovençal est considéré comme une langue « naturelle », avec l'équation « *fameille de cé* » = « *meinoù patoisan* » [famille d'ici = enfants patoisants]. Ainsi, par exemple, presque personne parmi ceux qui déclarent le francoprovençal comme langue maternelle aux laboratoires du CEFP ne le mentionnent parmi les langues apprises, comme s'il s'agissait plutôt de l'effet « du sang » que du résultat d'un processus d'apprentissage. De surcroit, son apprentissage par les non-locaux n'est pas envisageable. Une attitude ouvertement hostile à cela qui semble avoir régné il y a encore une vingtaine d'années et dont on entend encore des échos dans les interviews avec la génération la plus âgée [18] devient aujourd'hui bien minoritaire. Plutôt que non-souhaitable, un tel apprentissage est surtout vu comme impossible. Ainsi dans une école maternelle valdôtaine que fréquentent 16 élèves, les maîtresses racontent que 15 enfants parlent patois, parce qu'ils viennent des « familles d'ici » ; la seizième ne le parle pas, parce qu'elle est d'une famille venue de Calabre. Il s'agit d'une fille de cinq ans, née au Val d'Aoste, qui est allée à l'école maternelle tous les jours depuis deux ans avec une quinzaine d'enfants de langue maternelle francoprovençale. Les observations hebdomadaires de plus de six mois confirment, contre toute attente, que les informations fournies par les maîtresses sont assez justes. En effet, même s'il arrive qu'on parle francoprovençal en sa présence, on parle italien lorsqu'on s'adresse à elle et personne n'attend d'elle qu'elle dise ne serait-ce qu'un « bonjour » en francoprovençal, ce qui semble la décourager de faire tout effort pour essayer de le parler. Le désir, de la part des maîtresses, de la mettre ainsi à l'aise en lui parlant italien est lié à une série de présupposés, dont les deux essentiels sont qu'il n'est pas nécessaire d'apprendre le patois (certains enfants sont venus à l'école comme monolingues francoprovençalophones, et pourtant personne n'a mis en doute la nécessité de leur parler aussi l'italien et le français, deux langues co-officielles) ; et surtout que si elle n'est pas d'une « famille d'ici », elle ne le parlera jamais, parce qu'on ne peut pas l'apprendre. A cela s'ajoute l'insécurité linguistique. En effet, comme les laboratoires du CEFP l'ont démontré, dans le contexte de l'absence d'une instance normalisatrice pour le francoprovençal, lorsqu'il s'agit de dire aux autres comment il faut parler, même les éléments de communication les plus récurrents comme, par exemple, les salutations provoquent des doutes : qu'une

18. Selon un informateur, né en 1924 : « Pour moi c'est une langue d'intimité, de complicité. Je n'ai aucun intérêt qu'un Suisse ou quelqu'un d'autre apprenne le patois ! »

expression soit très locale (« A Valtournentse demandon *Comèn ?* » [A Valtournenche on demande *Comèn ?* (pour *Comment ça va* ?)] ; qu'elle ne soit plus utilisée (« *Boua avéprò* se diyave, ara se di pamé » « *Boua avéprò* [Bon soir] se disait, aujourd'hui on ne le dit plus ») ; ou qu'elle vienne de l'italien ou du français (« *Come l'è ?* Ma l'è dza l'italien ! » « *Come l'è ?* [Comment ça va ?] Mais c'est déjà de l'italien ! »)... Autrement dit, la variation selon les axes diatopique et diachronique ainsi que l'influence des langues dominantes créent une incertitude chez les locuteurs, y compris chez ceux qui ont de l'expérience en matière d'enseignement du francoprovençal (plusieurs participants aux laboratoires sont des enseignants qui préparent tous les ans leurs élèves au concours scolaire du francoprovençal le Concours Cerlogne). Le standard permettrait d'apprendre la langue à ceux à qui elle n'a pas été transmise dans la famille et qui n'ont pas « leur » variété, et elle aiderait les enseignants à sortir de l'insécurité linguistique en leur fournissant une référence.

En attendant, pour revenir à l'exemple cité plus haut, les quinze enfants devenus adultes auront un choix entre plusieurs codes, selon la situation, tandis que la seizième fille ne l'aura jamais, à moins de faire des efforts conscients et d'aller à l'encontre des attentes de la communauté. Ainsi une personne peut être née au Val d'Aoste, passer toute la vie dans la région et rester toute sa vie « un Calabrais », « un Vénitien », « un Roumain » ou « un Marocain », parce que non-patoisant, en n'étant certes pas complétement exclu de la communauté, mais jamais complétement intégré non plus : quelqu'un dont la présence conditionne le comportement des autres, en les amenant à changer de langue de conversation, à moins d'être quelqu'un dont, en fait, personne ne semble remarquer la présence.

Conclusion

Nous avons vu que les deux approches de l'aménagement linguistique du francoprovençal qui ont coexisté à partir de la seconde moitié du XXe siècle ne prennent pas en compte la réalité des pratiques linguistiques. Au niveau officiel, c'est le second modèle – insistant sur la « pureté » du « patois du village » - qui a été adopté. Au niveau discursif, ce modèle est opposé à la standardisation. Il n'en reste pas moins que l'absence apparente de standard n'a jamais voulu dire que l'on pouvait utiliser la langue comme on le voulait et qu'il n'y avait pas de pression du « comme il faut », du « correct ». Au contraire, cette pression du « comme il faut » était renforcée par des centaines de normes très locales, dont un locuteur authentique, selon cette vision, était réputé être né dans la localité en question, dans une famille homogène, et y être resté toute la vie. Cette vision exclut ainsi non seulement tous les nouveaux venus, ou tous ceux dont les parents ou grands-parents avaient immigré d'une autre région ou d'un autre pays, mais aussi tous les locuteurs aux origines mixtes (parents des communes différentes [19]). Cette image idéale dont la réalisation est fort improbable dans le monde réel contribue à créer diverses formes d'exclusion sociale, volontaire (comme dans l'image extrême dessinée par Saint-Loup) ou – le plus souvent –

19. En effet, au Val d'Aoste ceux-là étaient souvent amenés à se parler italien, en imaginant à priori qu'il serait difficile de se comprendre si l'on parle deux « patois » différents.

involontaire et plus ou moins inconsciente, comme dans d'autres exemples que nous avons vus.

Simultanément, le changement social qui s'est produit au cours des dernières décennies a stimulé de nouveaux usages du francoprovençal. Or, les débats sur la nécessité (ou non) du standard, outre la forme concrète que ce standard va prendre, nécessiteraient un nouveau questionnement sur la place de cette langue dans le répertoire verbal des locuteurs et dans la vie sociale et politique : un standard pour qui, pour quelles situations ?

Natalia Bichurina

3. Standardiser le francoprovençal en Rhône-Alpes : pour qui et pour quoi ?

Dans cette section, il sera question de la standardisation des parlers francoprovençaux telle qu'elle se pose au travers des pratiques et des discours des différents acteurs impliqués dans la valorisation et la promotion de la langue régionale, au sein de la partie française de son aire linguistique. Avant toute chose, il est nécessaire de rappeler que la vitalité des pratiques langagières du francoprovençal (FP) en région Auvergne-Rhône-Alpes est qualifiée, selon les critères de l'Unesco (2003) [20], de « en danger ». Dans les faits, la langue n'est plus utilisée de manière spontanée dans les domaines de la vie sociale ou privée (sauf à de rares exceptions près), et n'est plus transmise aux enfants depuis deux générations. Cette situation se traduit par un nombre très faible de locuteurs natifs, souvent très âgés, et par une majorité de locuteurs aux compétences variables mais rarement bilingues.

Depuis le rapport Cerquiglini (1999), le FP est reconnu comme une langue régionale de France au titre du patrimoine linguistique et culturel, toutefois il ne fait pas partie de la liste des langues régionales pouvant être enseignées à l'école. Dans le contexte de la mise en place d'une politique en faveur de la « reconnaissance, promotion, valorisation des langues régionales de Rhône-Alpes » en 2009 [21], des voix se sont élevées arguant de la nécessité de l'élaboration d'une graphie commune aux variétés dialectales, présentée comme l'étape indispensable pour revitaliser la langue, mais également pour légitimer le FP comme langue. La revitalisation est entendue par ces acteurs comme le processus visant à agir en faveur de la promotion/valorisation/transmission de la langue, prioritairement à travers son enseignement scolaire et son rayonnement culturel.

La politique de Rhône-Alpes (RA) en faveur des langues régionales a ouvert un espace propice à la circulation des discours sur la revitalisation et un espace de légitimation des pratiques sociales de la revitalisation. Ces discours relèvent d'une représentation du rôle que joue l'écrit pour le prestige des langues ainsi que d'une idéologie du standard transposées aux cas des langues minorées de tradition orale. Ils émanent d'une certaine catégorie d'acteurs, ne trouvent pas d'échos dans les pratiques des groupes patoisants et sont même souvent rejetés ou au mieux ignorés. Cette situation sociolinguistique questionne le principe qui semble postuler que la revitalisation serait assujettie à la codification et à la

20. Toutes les sources disponibles sur internet ont été consultées le 29.08.2017

21. Consultables en ligne.

standardisation préalable de la langue, et conduit à se demander pour qui ? et pour quoi ? standardiser les parlers francoprovençaux.

3.1 Les acteurs en faveur de la standardisation du francoprovençal

En région RA, les discours qui associent la revitalisation du FP à sa standardisation émanent surtout des acteurs de la vie politique, éducative et scientifique et des érudits locaux. Ils sont prononcés lors de rencontres festives (comme par exemple à la Fête Internationale du Patois à Bourg-en Bresse en 2012, celle de l'Arpitan à Saint-Étienne en 2016), de journées scientifiques (les conférences annuelles du centre d'études francoprovençales de Saint-Nicolas), aux réunions du comité de suivi de la politique régionale. Pour ces acteurs œuvrant dans le cadre de la revitalisation de la langue régionale, il faut donner aux différents parlers francoprovençaux un standard qui permette l'enseignement de la langue d'une part, son écriture et sa lecture d'autre part. Parmi eux, le groupe militant des arpitanistes « s'engage à promouvoir l'idée d'une orthographe codifiée qui lui assurera une intercompréhensibilité à l'écrit entre les différents dialectes de la zone linguistique ».

La conception de la langue qui émerge au travers de ces discours pour la standardisation repose sur la représentation des attributs que doit avoir une langue pour se différencier d'un patois, c'est-à-dire une graphie et un standard, entre autres. Cette représentation s'exprime par exemple dans les injonctions fréquentes des politiques qui lors des réunions avec les groupes patoisants leur demandent de ne pas utiliser le vocable « patois » mais « francoprovençal », tout en leur répétant « c'est votre langue, pas un patois » [22] (Pivot et Bert 2016).

La graphie et le standard ont alors comme fonction de légitimer la langue et par extension ceux qui les maîtrisent. La production d'œuvres littéraires est un bon exemple de l'expression de ce rapport de pouvoir sociolinguistique. Ainsi, la Région a soutenu financièrement l'édition de productions littéraires [23] qu'elles soient des créations contemporaines, roman en édition bilingue par exemple [24] ou l'édition de textes anciens [25]. Le principal souci éditorial était de rendre la lecture accessible à tous, entendre derrière cette exigence que la graphie soit uniforme. En effet, la grande majorité des textes en patois sont écrits dans une graphie individuelle, ou parfois « locale » (c'est-à-dire propre au groupe patoisant), certains sont en graphie de Conflans [26], plus rarement en ORB [27]. Cette grande

22. Toutes les citations d'acteurs de la promotion, valorisation du FP en RA sont issues du travail de terrain réalisé par l'auteure entre 2010 et 2016.

23. Édition Livres EMCC, collection Les Régionales (catalogue en ligne).

24. Pierre Grasset, *La vie extraordinaire de Jean-Sébastien du Mont-Olier / La vya éstordinérè de Dyan-Séban du Mont-Oyé*, Lyon, EMCC, Les Régionales, 2013.

25. Marguerite D'Oingt, *Expériences mystiques et récits édifiants. Textes rédigés en francoprovençal et en latin par une moniale du XIIIe siècle*, Lyon, EMCC, Les Régionales, 2012.

26. La graphie de Conflans est une première tentative d'unification des graphies savoyardes à partir des années 1970, réalisée avec l'aide du linguiste G. Tuaillon. Elle repose sur des conventions graphiques du français et codifie uniquement les sons réellement prononcés. Ses opposants lui trouvent une application limitée pour rendre compte de l'ensemble de la variation dialectale hors du domaine savoyard.

27 Un autre linguiste, Stich, propose au début des années 2000 une graphie supradialectale, l'ORB. Cette proposition est présentée comme pouvant rendre compte de l'ensemble de la variation dialectale. Elle est actuellement prônée et utilisée par les arpitanistes mais peu diffusée auprès des

variété de propositions graphiques et l'absence de principes communs stables ont été qualifiées de « fantaisistes » par un des acteurs de la promotion culturelle régionale, soulignant que cela ne pouvait être un facteur positif pour la valorisation de la langue. Selon lui, la force d'une littérature est dans son aptitude à rayonner et à se diffuser au-delà de ses auteurs et l'absence de standard limite cette diffusion puisque personne ne peut lire et comprendre aisément. On trouve dans les présentations des ouvrages publiés dans la collection *les Régionales*, ce souci de les « mettre à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la littérature francoprovençales » [28] et de choisir une graphie « qui est facilement compréhensible par les locuteurs francoprovençaux de France, d'Italie ou de Suisse » [29]. Derrière cette démarche et ce discours justificatif d'une graphie standardisée pour l'édition, s'exprime la fonction d'unification attribuée au standard qui permet l'intercompréhension entre les variétés mais aussi la fonction participative (Garvin 1993). La standardisation permet de participer à l'acte culturel qu'est la lecture d'une œuvre littéraire et sous-entend donc qu'il y ait un public pour participer. De fait, le principe même de l'édition est de postuler l'existence d'un public plus étendu que les personnes directement concernées par la publication d'une œuvre locale. Or, dans le cas des parlers francoprovençaux, la réalité n'est pas aussi évidente. Une des personnes ayant publié plusieurs ouvrages dans la graphie de Conflans, réputée être majoritairement utilisée en Savoie, facile d'accès et assez ancienne pour avoir été largement diffusée, a reconnu qu'il ne vendait pas plus d'écrits que lorsqu'il publiait dans sa graphie locale.

Enfin, l'édition d'ouvrages en FP, et dans une graphie qui serait standardisée, a aussi comme objectif social de légitimer la langue par la reconnaissance de l'existence d'une littérature et d'une histoire littéraire, autrement dit, une culture de l'écrit. Cet argument revient souvent dans les discours de promotion de la langue, où la comparaison avec l'occitan sert de caution de légitimité du FP dans le cercle des langues à tradition littéraire ancienne comme en témoigne les propos de Martin « cette littérature a commencé au XIIe siècle pour l'occitan avec la célèbre comtesse de Die, au XIIIe siècle pour le francoprovençal avec la pieuse moniale Marguerite D'Oingt » (2016 : 184).

L'enseignement est un des points clés des discours sur la standardisation et du lien explicitement fait par leurs énonciateurs avec la revitalisation. Ils postulent que pour sauver la langue, il faut renouer avec la transmission, donc l'enseigner. Selon ce point de vue largement partagé, qui à force de ne pas être questionné en devient une doxa, pour enseigner une langue il faut que celle-ci ait un standard, ou à minima une graphie commune. L'argument final de leurs rhétoriques se formule sous forme de question où l'absence *a priori* évidente de réponse sert alors de validation : comment enseigner une telle variation dialectale ?

Ce sont des postures récurrentes qui ne sont pas propres au contexte de la variation dialectale des parlers francoprovençaux. Elles relèvent directement des

---

groupes patoisants qui la trouvent beaucoup trop complexe.

28. Amélie Gex, *Poésies et contes de Savoie*, Lyon, EMCC, Les Régionales, 2012.

29. Pierre Grasset, *op. cit.*, p. 3

idéologies de la norme et du purisme que nos sociétés ont développées autour du rôle et de la fonction sociale des langues ainsi que du rôle qui a été attribué à l'institution scolaire pour produire et reproduire ces représentations de l'homogénéité et de l'uniformité. L'idée que l'on ne peut apprendre à parler une langue, à la lire et à l'écrire que dans une forme normalisée continue d'être la représentation majoritaire, bien qu'il existe d'autres perspectives comme le montre le cas de la polynomie corse [30].

Les politiques encouragent une standardisation, une graphie commune qui homogénéise, en réduisant les différences dialectales. Ces mêmes variations sont pourtant valorisées dans les discours identitaires et patrimoniaux lors des manifestations locales où sont exhibés le toponyme ou le lexème marquant l'appartenance du cru par sa distinction d'avec l'Ailleurs, mais aussi dans les discours sur les valeurs positives de la diversité linguistique. Dans le cas de l'enseignement les variations sont autant d'obstacles qu'il faut faire disparaitre. L'Ecole française, qui ne sait pas comment faire sans standard ni graphie codifiée pour produire des manuels, garde le francoprovençal à distance de ses salles de classe. Notons au passage que la fonction unificatrice ramène *les patois* à *le francoprovençal*, la standardisation dans sa recherche de forme supradialectale englobante fait disparaitre la variation dialectale pour une forme unique le francoprovençal qui dans l'absolu n'est pas reconnu par ses locuteurs. La problématique de l'enseignement se nourrit de cette visée unificatrice, rendant *de facto* et en l'état, l'enseignement de la langue impossible.

Les discours qui sont en faveur de la standardisation émanent de ceux qui ont les ressources linguistiques érudites ou le pouvoir de légitimer les pratiques langagières. Ils calquent l'idéologie du standard dont ils sont imprégnés sur le FP sans recul sur le contexte et la situation des pratiques langagières réelles. Ils basent leurs discours sur une revitalisation qui passe par l'enseignement et par la nécessité de pouvoir lire, écrire et se comprendre depuis tous les coins du territoire. Mais dans les pratiques quotidiennes, qui lit ? qui écrit ? La graphie commune ou la standardisation répond-elle aux besoins ou aux demandes des autres acteurs (majoritaires) de la pratique sociale du francoprovençal ?

3.2 Lire et écrire le francoprovençal, quelles pratiques des groupes patoisants ?

Les pratiques sociales du FP relèvent essentiellement des groupes associatifs patoisants (environ une cinquantaine répartie sur le territoire français). Les membres de ces groupes ont tous en commun d'avoir un intérêt pour le patois. Certains se catégorisent comme non locuteur, car ils disent ne pas comprendre et/ou ne pas parler le patois, d'autres affirment l'avoir eu dans l'oreille plus jeune, d'autres encore reconnaissent avoir quelques notions ou rudiments, mais peu se présentent comme « bons » locuteurs – ces derniers étant généralement des personnes disparues. Ainsi, la question de la compétence n'est généralement pas un critère d'admission et de participation aux groupes patoisants.

Dans ces groupes, l'écrit fonctionne globalement à la marge de l'oral. La majorité des activités de langage se font à l'oral, l'écrit quand il est utilisé sert

30. Voir par exemple les travaux de Jaffe 2008 et Marcellesi 1983, 1988, 1990 sur la question de la polynomie corse.

d'aide-mémoire. Il peut être proposé par un scripteur du groupe ou être une transcription individuelle. La plupart du temps, il ne suit pas de graphie spécifique mais est le résultat d'une codification basée sur l'orthographe française et la représentation que se fait son auteur de la prononciation du mot patois. Cette non familiarité avec l'écrit se remarque dans leurs difficultés à lire les textes qui ont été transcrits, parfois par eux-mêmes ! J'ai recueilli des confidences murmurées aux moments de pratiques de lecture qui soulignent le rapport complexe et embarrassé avec l'écrit :

> « oh lala je n'arrive pas à lire le patois / c'est très dur pour moi / je n'ai pas appris parce que le patois c'est de l'oral / c'est pas de l'écrit » (Saint-Martin En Haut, oct. 2012)
>
> « C'est X qui écrit / mais moi je n'arrive pas à relire alors je mémorise mon texte grâce au dictaphone » (Anneyron, nov. 2012)
>
> « moi je n'arrive pas à lire le patois alors pour me souvenir des textes je les écris en français et après quand je dois parler je fais la traduction directement » (Amplepuis, mars 2013)
>
> « oui bon c'est du patois quand même pas du français / on n'écrit pas le patois alors c'est difficile de le lire / là c'est pour nous aider mais c'est pas le patois quand même » (Anneyron, sept. 2014)

Les patoisants qui auront spontanément recours à l'écrit en patois sont rares. Généralement, ce sont les meneurs des groupes qui écrivent les textes ou vont chercher des productions ailleurs, et si eux en maitrisent la lecture/écriture, il n'en est pas de même pour la plupart des membres de leurs groupes. La pratique de l'écrit se révèle dans leurs publications, généralement des glossaires du patois local ou une évocation des savoirs traditionnels[31]. Par exemple, un groupe bressan revendique « que le patois (*bressan*) n'est pas une langue écrite, seulement parlée » et qu'ils ont donc « normalisé la traduction phonétique avec quelques règles » [32]. Souvent, même dans ces groupes, les codes graphiques élaborés soigneusement ne sont pas rigoureusement respectés, sans que cela nuise aux activités langagières.

Aucun de leurs discours, même chez les plus érudits d'entre eux, ne revendique la nécessité d'une standardisation ou d'une graphie commune pour toute l'aire linguistique française et *a fortiori* pour l'aire linguistique transnationale. Les discours ne s'orientent pas vers un besoin d'intercompréhension facilitée par une graphie basée sur des principes communs. Ils ont souvent recours aux textes produits, écrits par d'autres groupes patoisants, voire parfois ils puisent dans les textes anciens, mais ils ne semblent pas trouver problématique le fait que la graphie soit spécifique à chaque texte ou presque. La manière dont ils contournent cette question se manifeste dans chacune de leurs publications qui présentent en préambule le système graphique-phonologique qu'ils utilisent. Parfois ce travail est basé sur des fondements linguistiques avérés, parfois ils relèvent davantage d'une pratique néophyte des règles linguistiques. Quand ils notent une différence dans les systèmes graphiques des autres productions, elle

---

31. Voir en ligne les extraits du livre *Quelle était riche notre langue !* publié par le groupe patoisant de Saint-Étienne du Bois.

32. Voir le site internet du groupe patoisant de la maison du pays en Bresse.

est assimilée à la différence dialectale à laquelle ils sont habitués et qui pour eux fait intrinsèquement partie du patois. La relation qu'ils ont avec leur langue est essentiellement une relation basée sur l'oralité.

Dans les contextes d'enseignement de la langue, ils ont pourtant recours à l'écrit. Mais la forme qu'ils transmettent est la forme dialectale locale et ils ne se posent pas la question de l'intercompréhension avec les autres variétés que compte l'ensemble de l'aire linguistique. D'ailleurs cette réalité est présentée comme un fait non problématique, soit qu'ils aient le sentiment que les autres ne parlent pas pareil (auquel cas la question d'une forme standard ne se pose même pas) soit que les différences qu'ils notent n'empêchent pas pour autant la compréhension (donc à quoi bon standardiser...). Les commentaires entendus lors en situation d'enseignement comme dans les séances de préparation des cours témoignent de cette attitude. « Le patois ne s'écrit pas, il n'a pas d'orthographe », ce qui a pour conséquences d'être présenté comme « chouette et facile » aux enfants ou comme une chance et une liberté puisque « vous pouvez écrire comme vous voulez / ce qui compte c'est de retenir le mot car le patois c'est parler » (Anneyron, sept.-oct. 2014).

Les patoisants ont tous été scolarisés et socialisés dans la même société que ceux qui pensent que pour enseigner et sauver la langue, il faut standardiser. Ils sont eux aussi imprégnés de l'idéologie du standard, parfois très fortement de la norme et du purisme qu'ils reportent sur leur langue, mais à l'oral. Pour la majorité d'entre eux, la relation au patois est une relation d'ordre affective, basée sur une fonction sociale ludique et festive de la langue. Ils veulent « faire vivre » cette langue qui est clairement une langue de l'oralité (Pivot 2016). Ils ne projettent pas sur l'écrit un rôle rédempteur (Lafont 1997 :117) et la revitalisation n'est pas associée à une standardisation du patois, perçue comme nécessaire.

3.3 Enjeux sociaux de la standardisation

La question de la standardisation ou de la mise en place d'une graphie commune pour l'ensemble des parlers francoprovençaux de l'aire linguistique française, relève clairement de postures idéologiques des différents acteurs de la revitalisation, valorisation, promotion de la langue. A l'image des marchés linguistiques chers à Bourdieu et de la répartition des strates sociales selon des cercles de domination, les élites défendent la nécessité d'une homogénéisation de la graphie. Elles rapportent cette nécessité à une justification basée sur des critères de reconnaissance du statut de langue liés à des principes valorisant la place et le rôle de l'écrit pour le prestige (la littérature) mais aussi pour la transmission (le savoir rendu visible). D'un autre côté, les locuteurs, ou plus exactement ceux qui font « vivre la langue » ne reconnaissent pas la valeur érudite et salvatrice de l'écrit. Ils sont les *dominés* de la bataille pour la standardisation, ceux qui n'en revendiquent ni la nécessité ni l'urgence pour *sauver* la langue. En revanche, les actes et les discours des arpitanistes concourent à œuvrer pour la standardisation d'une forme supradialectale. Ils prônent l'utilisation de l'ORB qu'ils utilisent dans leurs créations et pour les transcriptions/ traductions qu'ils diffusent ensuite sur internet et dans leurs réseaux. S'ils sont peu nombreux quantitativement, ils sont néanmoins très actifs et très présents sur le net, participant ainsi à la diffusion de leur graphie. Cette situation est le principe même du processus de standardisation où une variété de plus en plus usitée et acceptée comme forme

supradialectale (Ferguson 1966) est retenue comme standard et sert ensuite idéalement pour tous les domaines de la communication.

La question de la standardisation soulève, sur le terrain du FP en France – mais également dans les endroits du monde où les langues minorées sont prises dans un processus de revitalisation et de reconquête de leur légitimité –, la question du choix de la graphie, du choix de la variété, des modalités de la faisabilité, etc. Pourtant, la question de la pertinence du processus est rarement posée. Beaucoup de temps et d'énergie sont dépensés dans ces batailles idéologiques autour de la graphie de la standardisation sans qu'il semble pour autant que leurs acteurs tirent profit des expériences précédentes. Ce sont des projets individuels ou collectifs qu'il ne m'appartient pas de juger et qui ont leur part de légitimité dans les objectifs qu'ils poursuivent. Il est concevable que pour un linguiste la codification et la graphie soient des objectifs et des raisons d'intervenir sur la langue, mais il est raisonnable de questionner la pertinence pour la revitalisation dans le cas où les acteurs sociaux n'en expriment ni le besoin ni l'utilité. Bien sûr, elle peut servir la cause de la sauvegarde patrimoniale, comme celle de laisser une trace par la littérature, mais les textes anciens qui *font* du FP aujourd'hui une langue à tradition écrite ne sont pas standardisés.

Enfin, le mot *francoprovençal* est utilisé dans cette section pour faire référence à la *langue régionale* telle qu'elle est souvent nommée par les acteurs politiques et scientifiques. Ce mot n'est pas celui utilisé par les patoisants, qui majoritairement utilisent le mot patois pour se référer à leur parler local. Utiliser le vocable *francoprovençal* pour évoquer l'ensemble des variations dialectales parlées sur le territoire français est déjà une manière de standardiser, d'homogénéiser, de donner à percevoir une réalité qui dans les faits n'existe pas. Par son utilisation, on construit l'image d'une langue avec des attributs que l'on croit connaître pour les langues en général et on rejette au loin tout ce qui relève des faits naturels mais dérangeants : la variation. Cette fameuse variation qui empêche(rait) la transmission par l'enseignement, et qui serait la cause de la « mort imminente » de la langue.

Dans l'état actuel des pratiques langagières des acteurs de la valorisation du FP, autrement dit les groupes patoisants essentiellement mais aussi les érudits et le groupe arpitaniste, la standardisation sert un besoin fantasmé. Il serait probablement plus opportun d'encourager la revitalisation par la valorisation des pratiques effectives telles qu'elles émergent, et dans la forme graphique dans laquelle elles expriment *la langue* de leurs acteurs.

Bénédicte Pivot

4. De la « cheuta » bressane à la « sota ». Entre graphies locales et orthographe supradialectale: obstacles et enjeux

La question de la graphie est aussi ancienne que la littérature en francoprovençal (FP). À en juger par les hésitations graphiques dans l'œuvre de Marguerite d'Oingt, l'auteure du XIIIe siècle devait déjà se poser la question du lien entre graphèmes et phonèmes, ainsi que celle de la démarcation entre sa langue vernaculaire et le français – qu'elle écrivait également, tout comme le latin (v. Duraffour, Gardette et Durdilly 1965 : 56-58). Plus récemment, on a vu se multiplier les graphies inspirées du français, et cette historiette parue dans l'*Écho*

paroissial d'Amplepuis (Rhône) en 1914 illustre bien la conscience du problème que constitue l'écriture d'une langue non standardisée : après avoir déchiffré le terme *Dzefailasassiealobosh* écrit par un poilu sur une carte postale (*« Dze fais la tsassie à los Boches! »* [Je fais la chasse aux Prussiens]), un villageois s'écrit : *« Y fallait être quosi sorci per y detsiffrô »* [Il fallait être presque sorcier pour déchiffrer cela] (v. Martin 2017 : 149). Un siècle plus tard, la question de la facilité de la lecture du FP reste d'actualité et nous proposons de l'illustrer à l'aide d'exemples liés à la Bresse, dans l'Ouest du domaine.

4.1 Le parler bressan et le « problème » des interdentales

Dans l'ensemble géographique qu'est la Bresse, on distingue deux régions historiques principales: au nord, la « Bresse bourguignonne » (dont seule la frange méridionale relève du FP), au sud, la « Bresse savoyarde ». Pour la zone FP, on peut distinguer la Bresse burgienne (nord de Bourg-en-Bresse), la Haute-Bresse (nord du département de l'Ain) et la Bresse louhannaise (sud de la Bresse bourguignonne). Au-delà de sa variabilité dialectale (nous y reviendrons), le parler bressan se caractérise par la fréquence de l'interdentale sonore [ð] (angl. *that*) – [ð'ønu] (jeune), [ð'ɛ̃no] (gêné) ou ['ɔðɑ] (heure). Ce phonème correspond dans des mots français à « j » ou « g » [ʒ], mais aussi au « r » intervocalique. Dès les premiers textes connus en bressan, au XVIIe siècle, le phonème [ð] semble avoir représenté un défi, et Prosper Convert (1852-1933), folkloriste de Bresse burgienne qui avait relancé l'intérêt pour la production écrite en bressan, hésitait encore entre les graphèmes « z » (*détruize* : détruire), « ze » (*ècouzeazea* : encouragé) et « zh » (*zhelô*: geler). On trouve chez d'autres auteurs la graphie « zg » (*enccouzge* : encore) ou « rz » (*interzé* : intérêt) [33].

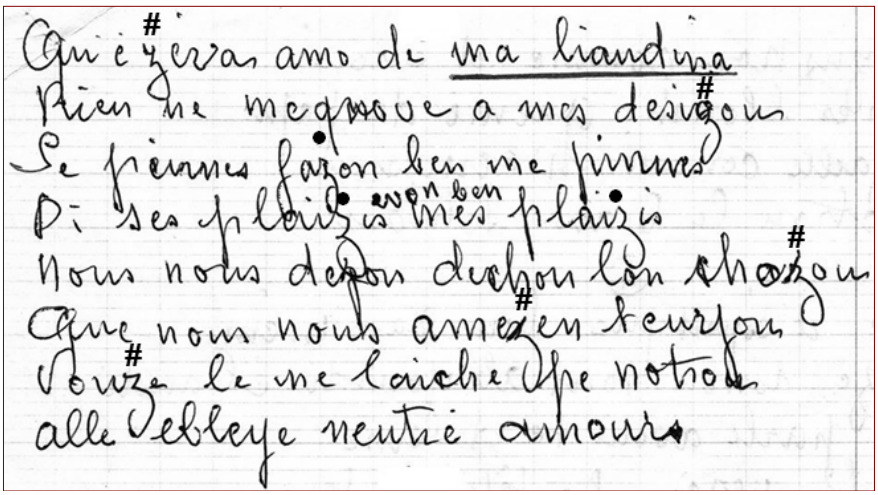
Qui è zeras amo de ma liandya
Rien ne meqrouve a mes desizou
Se pienses fazon ben me pinses
Di ses plaizis ewon ben mes plaizis
Nous nous dezon dezon lon chazou
Que nous nous amezen teurzou
Vouza le me laiche Ope notron
alle Vebleye neutre amours

33. On pourrait faire le même d'type d'observations pour l'interdentale sourde [θ] (angl. *think*), notée tour à tour « ss », « sch » et « sh ».

Observons ce texte d'une chanson bressane intitulée *La Lyôdinna*, transcrit (ou recopié ?) par une locutrice de Confrançon (Bresse burgienne) dans les années 1970, dont voici la traduction littérale :

> Quand j'étais aimé de ma Claudine
> Rien ne manquait à mes désirs
> Ses peines valaient bien mes peines
> Et ses plaisirs étaient bien mes plaisirs
> Nous nous disions sous le saule
> Que nous nous aimerions toujours
> Maintenant, elle me laisse pour un autre
> Elle en oublie nos amours.

Cette graphie « spontanée » mêle des formes phonétiques et étymologiques – en particulier s'agissant des « s » du pluriel – et l'inconvénient est que le graphème « z » note à la fois les sons [ð] (repéré par #) et [z] (repéré par •).

4.2 Avantages et inconvénients d'une graphie phonétique

La graphie dite de Conflans, née dans les années 1980 en Savoie, permet de mieux faire coïncider graphie et prononciation, les interdentales, présentes tant en Savoie qu'en Bresse, étant notées « zh » [ð] et « sh » [θ]. Elle est décrite en ces termes :

> Cette écriture phonétique simplifiée a été définie et élaborée pour faciliter la transcription des sons spécifiques à la langue francoprovençale, donc des patois de *tous les pays de Savoie, de Suisse romande, du Val d'Aoste, du Bugey et de la Bresse* [nous soulignons.] Elle [...] défini[t] un certain nombre de principes visant à homogénéiser les manières d'écrire, donc à faciliter l'accès du lecteur à *l'ensemble des patois francoprovençaux* [n.s.]. (CCS 1983)

On note que les rédacteurs hésitent entre une vision « panfrancoprovençale » et une approche savoyarde – plus ou moins large. En vertu du tropisme savoyard « large », au sens historique, le document évoque les parlers de régions qui, *à un moment de l'histoire*, ont relevé du Duché de Savoie, mais pas ceux des autres régions (Dauphiné, Forez, Lyonnais). Quant à la perspective savoyarde « étroite », elle transparaît dans d'autres passages, lorsque les seules sous-régions nommées sont des régions situées *aujourd'hui* dans les départements de Savoie et de Haute-Savoie (Maurienne, Tarentaise, Chablais). On voit ainsi cohabiter une *conscience généraliste*, liée à l'existence du vaste domaine FP, et une *pratique métonymique*, où n'est prise en compte qu'une partie du tout, dans une dialectique illustrant à la fois le désir de s'adresser à l'ensemble du domaine et la nécessité « technique » de se limiter à un territoire de référence mieux connu.

Cette graphie « savoyarde », guère connue en Suisse ou en Italie, est très employée en Bresse, où des universitaires l'ont introduite auprès des groupes de patoisants qui constituaient des glossaires (v. p. ex Martin 1996). Certains l'ont adaptée en préférant au « k », préconisé pour noter [k], les graphèmes « c » et « qu », jugés plus proche de la graphie d'autres langues latines. D'autres utilisent un signe diacritique ou soulignent la voyelle finale d'un mot pour signaler qu'elle est accentuée, bien qu'en théorie, le soulignement ne concerne que l'avant-dernière syllabe. Ils jugent que le lecteur francophone aura moins de

peine à distinguer un paroxyton d'un oxyton (*édye* [eau] vs *édye* [aider]) si le « e » final est noté « ë » ou « e » (*édyë* / *édye*). Voici en tout cas comment retranscrire en « Conflans correct » la chanson manuscrite évoquée :

Què zh'éva amô de ma Lyôdinna
Ryin ne mèkôve a mé désizhou
Se pinne fazon bin me pinne
Pi sé plézi évon bin mé plézi
Nou nou dejon dechou lou chôzhou
Ke nou nouj amezhin touzhou
Vouzhe le me léche pe n'ôtrou
Ale ébleye neutré amou.

La graphie de Conflans dissipe certaines ambiguïtés, puisqu'elle incite à noter le degré d'aperture des voyelles (« o » [ɔ] / « ô » [o] ; « a » [ɐ] / « â » [ɑ]). Elle préconise aussi que [z] et [ʒ], consonnes d'enchaînement qui marquent le pluriel, doivent être tout simplement traitées comme partie de l'article (*lez éronzhe* : les ronces ; *lej avelye* : les abeilles) et non *le z-éronzhe ou le-z éronzhe*, selon d'autres modèles en vigueur. Cependant, elle ne permet que très partiellement une standardisation de la langue puisque par définition, elle peut refléter la variation phonétique qui existe entre deux régions, mais aussi entre des locuteurs d'une même région (ou entre des productions d'un même locuteur). Mentionnons les métathèses aléatoires (*per* / *pre* : pour), les hésitations entre sifflantes et chuintantes ([z] / [ʒ] = *acuzô* / *acujô* : accuser ; [s] / [ʃ] = *brassè* / *brachè* : bressan) ou entre certaines voyelles ([ɑ] / [o] = *brâvou* / *brôvou* : beau ; [ə] / [i] = *feguerô* / *figuerô* : figurer ; [ø] / [o] = *eutrou* / *ôtrou* : autre). Faut-il noter le « schwa » [ə] facultatif (*achteu* / *acheteu* : aussitôt) ? Et comment traiter la palatalisation de certaines voyelles (*queute* / *tyeute* / *quyeute* : côtes). Autre défi, la graphie phonétique permet moins facilement que les écritures étymologiques de distinguer les homophones (qui sont nécessairement des homographes). Ainsi le bressan *cha* peut signifier « sa », « sac », « sais », « sait », « soi », « soif » ou « soir », là où en français, le son [ʃa] pourra être noté « chat », « chas » (aiguille) ou « shah » (d'Iran).

Malgré ces inconvénients, les associations bressanes de patoisants promeuvent la graphie de Conflans. L'heure n'est pas à la création d'un nouveau système, mais bien à la transmission de textes par le biais d'une graphie réputée parfois difficile à déchiffrer, mais fonctionnelle et appropriée. En « collant » aux prononciations qu'affectionnent les locuteurs, porteuses de micro-identifications, cette graphie peut certes renforcer le « localisme » et l'émiettement dialectal, mais en l'absence d'une masse critique de locuteurs et de spécialistes, la question d'une éventuelle rationalisation (« bressanisation ») de l'écriture n'a guère été posée. La littérature du XVIIe siècle aurait pu fournir la base d'une langue écrite « moderne », mais sa transmission a été interrompue et deux siècles plus tard, Prosper Convert – chansonnier plus qu'écrivain – n'a pas davantage entrepris de travail d'unification. Les différences dialectales en Bresse FP n'excluaient pas l'émergence d'une koinè bressane : face à l'accent paroxytonique qui, au nord, peut être oxytonique (*deyon / dyon* : disent), et face au « r » intervocalique qui demeure au nord, là où l'interdentale s'est imposée au sud (*fére* / *fézhe* : faire), on aurait pu opter pour une graphie reflétant la prononciation la plus ancienne

(*deyon* et *fére*), « nordistes » et « sudistes » pouvant prononcer à leur guise certains « e » et « r ». Mais le débat n'a pas eu lieu.

4.3 L'ORB, une graphie supradialectale de type étymologique

Si, à l'heure où le nombre de locuteurs / lecteurs du bressan décroît, une koinè bressane ne garantirait guère une transmission plus efficace de la langue, vaut-il mieux promouvoir directement une langue / orthographe supra-dialectale à l'échelle du domaine FP – où la masse critique existe encore ? Pour l'instant, il n'existe que celle qu'a proposée Dominique Stich en 2003, dite ORB (orthographe de référence B – une version antérieure était l'ORA), qui vise à doter le domaine d'une graphie jouant un peu le rôle de la graphie classique dans le domaine occitan. Observons une nouvelle fois le premier couplet de *La Lyodinna*, transcrit cette fois en ORB:

> Quand j'éro amâ de ma Cllôdina
> Rien ne mancâve a mes dèsiros
> Ses pênes fasant ben mes pênes
> Pués ses plèsirs érant ben mes plèsirs
> Nos nos desians desot lo sôjo
> Que nos nos amerans tojorn
> Ora 'le mè lèsse por 'n ôtro
> Ele oublie noutros amôrs.

Il est incontestable qu'avec cette orthographe de type étymologique, le sens est plus rapidement accessible à un francophone que dans des textes en graphie phonétique. Stich attend, d'une éventuelle multiplication des transcriptions en ORB, un accès plus général à la littérature existante et il présente son orthographe – à l'instar de toute orthographe – non pas comme une « représentation phonétique exacte de l'ensemble de [...] variétés [de la langue] », mais comme une « *représentation identitaire globale* des principaux caractères qui [...] composent [la langue] et la différencient des langues apparentées » (Stich 2013 : X [avertissement]), susceptible de « faire dire aux locuteurs des autres langues romanes : Tiens, voilà du francoprovençal ! » (*op. cit.* : 418). Il y voit « un compromis et un trait d'union entre ses variétés », un « repère simple et accessible », un « aide-mémoire » devant permette au lecteur de « reconnaître les mots » dont il connait la prononciation par l'usage oral, ou qu'il a appris par le biais d'une graphie phonétique – celle de Conflans étant présentée comme « la plus commode et la plus aboutie » (*op. cit.*: X). Stich souligne que l'ORB ne prétend pas réduire la variation des parlers, mais plutôt « concilier l'unité de la langue avec la pluralité dialectale », les graphies phonétique et supradialectale ayant chacune leur rôle (*ibid.*).

Il propose du reste une « graphie large » (permettant de bien différencier le FP « par rapport aux domaines voisins d'oc et d'oïl » et utile à ceux qui ne connaissent pas de parler local) ainsi qu'une « graphie serrée » (pour rendre compte de « certaines particularités dialectales bien précises », à l'adresse de personnes très enracinées dans tel ou tel parler), suggérant par exemple d'écrire *vènt* et non *vent* (vent) pour signaler une dénasalisation – [vɛ] plutôt que [vɑ̃] (*op. cit.* : 186). Cette dialectique qui doit permettre de ne faire ni « trop simple » ni « trop compliqué » (*op. cit.* : 415) évite qu'un scripteur attaché à sa région

d'origine se coupe du reste du domaine FP puisque « le but recherché est d'être compris partout » (*op. cit.* : 186). Tout cela justifie-t-il la généralisation de l'emploi de l'ORB?

4.4 Une langue écrite complexe et trop tardive? Les réserves des sceptiques

Les réserves sont de différents types. La principale critique [34] est qu'il est difficile de rattacher l'ORB à la prononciation d'une variété régionale si l'on n'en connaît aucune, et qu'on risquera donc de prononcer « à la française » – même si Stich propose une orthoépie (règles de prononciation de l'écrit) (*op. cit.* : 184). Et quand bien même on maîtrise une variété locale, il n'est pas forcément facile d'adapter automatiquement sa prononciation au texte lu, de déjouer les exceptions en « devinant » que tel graphème correspond à tel phonème.

Par ailleurs, l'existence de l'ORB ne répond guère à une demande émanant des locuteurs natifs eux-mêmes, qui, en Bresse comme ailleurs, privilégient les systèmes graphiques permettant de lire directement la variété locale – et donc éventuellement de l'enseigner, de manière plus ou moins formelle. L'identification régionale (comme Bressan-e, Fribourgeois-e, Valdôtain-e, etc.) l'emporte le plus souvent sur l'intérêt pour un domaine FP perçu (si son existence est connue) comme une référence abstraite. Ceci rappelle le relatif échec du *rumantsch grischun*, langue romanche standard créée au début des années 1980 en Suisse. Lorsqu'existent des traditions graphiques régionales bien ancrées – comme dans les cinq sous-régions de la zone romanchophone –, le rejet d'une standardisation peut être fort, malgré l'argument voulant qu'elle permette de mieux articuler un devenir collectif en remplaçant la fragmentation linguistique par une langue commune à plus grande diffusion. Le *rumantsch grischun* a été particulièrement boudé là où le romanche restait très utilisé au quotidien, alors qu'il trouvait plus d'écho dans des zones en voie de germanisation, comme si, face à l'impossibilité de sauvegarder la langue locale parlée, il devenait pertinent de garantir au moins l'accès à la culture écrite, dans une stratégie à plus long terme.

De la même façon, l'ORB rencontre peu d'écho en Vallée d'Aoste, où le FP reste pratiqué au quotidien, alors qu'elle semble séduire davantage quelques (néo-)locuteurs originaires de régions où la pratique décline rapidement (Bresse, Savoie, Vaud, etc.). Le « sauvetage de la langue », cause qui semble perdue localement, peut alors être transposé à l'échelon suprarégional et l'identification à la « langue nouvelle » nourrit la construction, par l'imaginaire, d'un espace FP qui s'éloigne des représentations en vigueur chez les locuteurs traditionnels – soit que ceux-ci pratiquent la langue sans problématiser sa survie, soit que seul le sauvetage à l'échelon local leur paraît pertinent.

En outre, le projet ne serait-il pas anachronique et artificiel, puisque dans la zone FP, le français a remplacé le latin comme langue administrative dès 1539 en France et dès 1560 en Savoie ? Alors que la littérature FP est moins prestigieuse

34. Les réflexions de la présente section se fondent sur des conversations que nous avons pu avoir en divers endroits du domaine FP. Concernant plus précisément le rapport à la standardisation du FP en Suisse, v. p. ex. Meune 2012 : 70-71.

et riche que la littérature occitane, la démarche ne s'applique-t-elle pas plus à l'état *rêvé* qu'à l'état *réel* de la langue et de ses locuteurs ? Dans le souci de modifier les perceptions de la langue, Stich insiste pour « hisser [le FP] au niveau d'une langue », pour lui accorder la « représentation qu'il mérite » (*op. cit.* : 412). Mais comme le paratexte valorise une approche assez puriste de la langue (liste de néologismes, rejet des gallicismes, recherche de l'écart maximal entre les termes FP et français) (*op. cit.* : XII), on peut se demander si la pertinence du projet ne serait pas plus manifeste si celui-ci répondait à un sentiment collectif d'appartenance historique / linguistique, au désir d'affirmation identitaire d'une vaste communauté de locuteurs dont les membres se percevraient clairement comme tels. Or, le mot « francoprovençal » est d'abord un glottonyme – de surcroît peu connu – plus qu'un ethnonyme fédérateur.

Il n'est toutefois pas fortuit que, parmi les promoteurs de l'ORB, on trouve les « arpitanistes », souvent des néo-locuteurs très actifs sur les réseaux sociaux, qui diffusent le glottonyme « arpitan » (et parfois l'ethnonyme « Arpitan ») pour remplacer l'ambigu « francoprovençal ». Ils procèdent à la construction d'une Arpitanie qui a les attributs d'une entité de type proto-national (Hobsbawm 2001) – hymne, drapeau, mythologie commune liée à une étymologie évocatrice (*arp* = pâturage de montagne), discours unitariste, dénonciation de l'aliénation culturelle, etc. [35]

4.5 Les arguments des ORBistes

Face aux remarques des sceptiques, les « ORBistes » font valoir qu'un aménagement linguistique peut se justifier même en l'absence de conditions idéales, que le statu quo est lui aussi teinté d'idéologie, ou que le lien complexe entre oral et écrit concerne toutes les langues. Ils insistent sur le fait que la transcription en ORB, alternative à la traduction au français, permettrait de transmettre des corpus locaux dans *toute* la zone FP, alors que les graphies phonétiques sont souvent « illisibles » hors de leur région de production. Ils estiment que le remplacement du français par l'ORB comme langue de médiation contribuerait à sauver la substance même du FP, que la présence de l'ORB sur Internet modernise l'image folklorique des « patois » et que ce gain de prestige peut faciliter la reconnaissance de la langue par les instances officielles (comme le ministère de l'Éducation en France).

On peut du reste être un « ORBiste sceptique », se montrer conscient du manque d'acceptation sociale du projet et de la difficulté à la généraliser, tout en y voyant un instrument efficace pour favoriser la réflexion métalinguistique au sein du domaine, pour faciliter une meilleure connaissance des liens entre les variétés de FP, grâce à la confrontation constante avec leurs dissemblances et leurs similitudes – l'ORB permettant de « condenser » ces dernières.

Parmi les quatre compétences (C) qu'on peut acquérir en ORB, la lecture / compréhension (C1) est la plus aisée, en raison de l'orthographe « latine » déjà évoquée ; elle assouvit aussi un désir « esthétique », puisque pour un francophone, la lecture de l'ORB sera immédiatement plus aisée que celle de graphies phonétiques peu familières. Comme cela a été évoqué plus haut, la lecture à voix

35. Voir le site www.arpitania.eu.

haute (C2) est beaucoup moins commode. Quant à la transcription vers l'ORB (C3), elle est relativement facile si l'on maîtrise une variété écrite locale et qu'on acquiert peu à peu les automatismes qui régissent la concordance entre les formes régionales et supradialectales; et outre certaines normes orthographiques intangibles, la présence de consonnes étymologiques rappelant le français permet de « photographier » rapidement certains mots et de les associer à l'une des nombreuses réalisations possibles – *avouéc* (avec) pour *avoui*, *avoua*, *avoué*, *avi*, etc. ; *bonjorn* (bonjour) pour *bouzhou*, *boundzò*, *bondzoua*, etc. Entre normativité et flexibilité, chaque utilisateur de l'ORB doit être « créatif » pour transcrire les formes « non prévues » (conjugaisons, désinences) ou les mots « inexistants ».

Comme pour toute variété linguistique, la production écrite (C4), est la plus lente à apprivoiser. Sa maîtrise exige presque de disposer, pour chaque (micro-)variété de FP, de complexes tableaux de correspondance entre les graphèmes ORB et les réalisations les plus fréquentes dans tel ou tel lieu. Ces tableaux n'existent pas (encore), et on ne peut s'attendre à ce que chaque utilisateur de l'ORB les constitue lui-même pour étayer son « instinct de conversion ». Mais malgré les exceptions, ceux que nous avons pu constituer pour trois variétés de FP présentent une assez grande régularité dans les correspondances vocaliques et consonantiques. Ainsi le « o » tonique, comme dans *s**o**ta* (« abri de la pluie »), correspond régulièrement à « eu » en bressan (*ch**eu**ta*), à « o » en fribourgeois (*ch**o**tha*) et « ó » en valaisan de Savièse (*ch**ó**ta*), tandis que le « ch » initial (***ch**antar*) équivaut au « sh » [θ] bressan (***sh**ètô*) et au « ts » fribourgois ou valaisan (***ts**antâ* / ***ts**anta*).

4.6 Le pari de la complémentarité dans le *DicoFranPro*

Notre point de vue est que malgré les problèmes liés à toute graphie nouvelle – forcément contestée au moment de sa mise en place –, l'ORB est utile non seulement pour rendre plus accessibles des textes rédigés en graphies phonétiques, mais pour faire « dialoguer » les écritures traditionnelles en encourageant la comparaison – entre elles et entre chacune d'elle et la graphie supradialectale –, ce qui permet de développer une conscience plus affinée de la langue prise dans son ensemble. Si les graphies locales restent perçues par les locuteurs traditionnels comme les plus adéquates (en termes de fonctionnalité ou d'identité), une complémentarité bien comprise entre les deux formes graphiques peut faire avancer la prise de conscience de la diversité *et* de l'unité du FP. Au-delà du caractère arbitraire ou inachevé qu'est la construction de toute langue conçue comme unitaire, cette perspective permet sinon de surmonter, du moins de relativiser la fragmentation sur laquelle on insiste volontiers lorsqu'il est question de FP.

C'est cette complémentarité que nous avons essayé d'exploiter dans le *DicoFranPro*, un dictionnaire multidirectionnel (français, ORB, bressan, fribourgeois, valaisan – auxquels pourront peu à peu s'ajouter d'autres variétés) mis en ligne à l'automne 2016 [36]. Le chantier est encore en cours, mais à terme, chaque entrée en français devrait avoir un (des) équivalent(s) en ORB et dans les

36. http://dicofranpro.llm.umontreal.ca/

autres variantes régionales, ainsi qu'un exemple audio transcrit dans la graphie régionale d'origine, puis en ORB (en gras) – avant la traduction en français.

Le pari est qu'en fréquentant cette plateforme, en passant d'une variété à l'autre tout en ayant systématiquement sous les yeux la transcription en ORB, l'utilisateur pourra s'approprier progressivement la graphie supradialectale et en faire l'usage qui lui convient – ne serait-ce que pour mieux comprendre le fonctionnement interne du FP.

Le caractère transnational du domaine FP n'aide guère à trouver l'équilibre entre les graphies locales et une éventuelle graphie commune, une question qui, historiquement, arrive très tard pour le FP, dont les locuteurs sont peu nombreux et peu soutenus collectivement. Comme dans d'autres domaines linguistiques, les débats entre tenants des diverses solutions peuvent êtres vifs et ne sont guère surprenants. Mais on peut les dédramatiser, par exemple en voyant dans les positions en présence la répartition des rôles qu'évoque Morvan pour le breton (2017 : 27-29), lorsqu'il oppose les besoins différenciés des intellectuels lettrés (et souvent non-locuteurs natifs), qui insistent sur la pureté étymologique et valorisent l'objet « langue écrite », et les besoins des locuteurs qui chérissent la prosodie des pratiques « réelles », et qui se satisfont de graphies « imparfaites ». Morvan établit en outre un lien entre les divers types de définition de la langue et les « modes de socialisation linguistique ». Plutôt que de dénigrer les polémiques dont les protagonistes font prévaloir la légitimité de tel ou tel usage, il invite à se demander pour quelles raisons – liées au contexte de socialisation – chacun tient à un usage. À l'heure où les locuteurs du FP sont appelés à être plus souvent « néo-natifs » que natifs, on peut postuler que la démarche d'intellectualisation liée à l'apprentissage d'une norme supradialectale n'est pas contradictoire avec le maintien d'un lien avec un apprentissage de la langue « en situation » – tant

que celui-ci est possible. En cela, l'usage conjoint de deux graphies complémentaires ne peut que faciliter le passage d'une langue d'usage quotidien à une langue qui, malgré les tentatives de revitalisation, pourrait à l'avenir avoir une vocation culturelle et patrimoniale de plus en plus fondée sur l'écrit.

Manuel Meune

Conclusion en forme de commentaire

Ce panel sur la standardisation du francoprovençal a rendu compte de plusieurs actions menées en faveur ou contre la standardisation de cette langue, considérée comme idéalement dialectale par la tradition dialectologique (Maître 2015).

Mes souvenirs d'étudiante en dialectologie à Neuchâtel dans les années 1980 me font concevoir « les patois francoprovençaux » comme des langues importantes pour la romanistique, en ce sens qu'ils enrichissent les connaissances des linguistes diachroniciens sur la Galloromania. Par ailleurs, mais ce n'est guère le problème des savants, je sais que les patois sont encore parlés de manière résiduelle, ou alors qu'ils font l'objet d'une patrimonialisation sous forme de chroniques, fables ou pièces de théâtre.

Au tournant de l'an 2000, nous menons une grande enquête de terrain avec Raphaël Maître à Evolène (Maître & Matthey 2004, 2007) et nous faisons des entretiens avec des personnes en ayant recours, chaque fois qu'elles en sont d'accord, aux ressources de l'intercompréhension entre langues proches: elles nous parlent en patois, nous leur parlons en français (Matthey 2008). A cette occasion, je découvre que le patois est fortement minorisé par le français qui le relexifie progressivement, mais j'entends aussi pour la première fois que c'est une langue vivante, qui fait l'objet d'une transmission intergénérationnelle dans la socialisation première pour un petit nombre de familles (Matthey 2012). J'ai désormais une représentation acoustique du francoprovençal, c'est le son du patois d'Evolène, des Haudères et de Sur les Rocs (ou [ʃleʃes] en patois, transcription phonétique approchée, mais je ne sais pas comment l'écrire autrement).

Depuis quelques années, le francoprovençal (le singulier de l'appellation savante est en passe de supplanter le pluriel de la dénomination populaire *les* patois) bénéficie d'un regain d'intérêt public dans le cadre des mouvements de sauvegarde du patrimoine immatériel et de la diversité culturelle soutenus par l'Unesco.

On peut parler de *revival*. Redécouvrir une langue qui a été celle de la socialisation première des habitants il n'y a pas si longtemps de cela, et s'apercevoir qu'elle a laissé des traces dans le français régional, aboutit à un élargissement des représentations linguistiques d'une communauté, qui peut constituer un léger contrepoids aux représentations exagérément homogènes transmises par l'école.

Je continue à penser qu'il est anachronique de vouloir standardiser une langue dont la vitalité ethnolinguistique est si faible, et ceci uniquement dans le but de la légitimer, car seul l'écrit aurait ce pouvoir. Les buts de l'ORB, bien expliqués par Manuel Meune dans un grand souci d'objectivité, me semblent néanmoins déconnectés des pratiques réelles du francoprovençal et des besoins de la plus grande partie de ses locuteurs actuels.

Je me sens assez proche des vues de Bénédicte Pivot dans ce symposium: les locuteurs du francoprovençal mentionnent très souvent que le patois est une langue orale et la diffusion de celui-ci ne fait pas partie de leurs préoccupations. Contrairement aux arpitanistes (dont Natalia Bichurina analyse quelques productions idéologiques dans sa communication), qui font de la standardisation via l'écrit une question majeure. Ne serait-ce pas une nouvelle preuve que volonté de standardisation et prise de pouvoir d'un groupe vont de pair?

La communication de Christiane Dunoyer permet cependant d'envisager la standardisation de manière moins idéologique et plus pratique: que se passe-t-il lorsque des locuteurs du francoprovençal venus de France, d'Italie et de Suisse comparent leurs variétés au sein d'ateliers graphiques? Il semble que leurs représentations, selon lesquelles la variation empêcherait la communication, évoluent vers des conceptions plus fonctionnelles des langues et du langage, ce qui constitue à n'en pas douter un effet collatéral positif de l'intérêt pour le francoprovençal.

Marinette Matthey

Références bibliographiques

BICHURINA Natalia, 2016, *Trans-Border Communities in Europe and the Emergence of "New" Languages: From "Francoprovençal Patois" to "Arpitan" and "Arpitania"*, Thèse de doctorat, Universités de Perpignan, Bergame et Sydney.

BICHURINA Natalia et DUNOYER Christiane, 2017, *Cours de formation linguistique et méthodologique pour l'intégration du francoprovençal dans le cadre d'activités de valorisation de la diversité linguistique et culturelle*. Rapport final, Mai 2017, Centre d'études francoprovençales René Willien.

BICHURINA Natalia et DUNOYER Christiane, à paraître, *Le francoprovençal en Savoie*, Chambéry, Les Dossiers du Musée Savoisien.

CAVALLI Marisa, 2003, *Quelques opinions des Valdôtains sur les langues au Val d'Aoste et dans l'école*, en ligne.

CCS [Centre de la culture savoyarde], 1983, *Écrire le patois. La graphie de Conflans pour le savoyard*, Taninges, PAO (en ligne).

CEFP, 2016, « Le francoprovençal : transmission, revitalisation et normalisation », dans *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas*. Saint-Nicolas, le 7 novembre 2015, Duc, Aoste, en ligne.

CEFP, 2017, Réflexions sur une graphie commune [du francoprovençal], en ligne.

CERQUIGLINI Bernard, 1999, *Les langues de France. Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*. Institut national de la langue française (CNRS).

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, Compte rendu assemblée pleinière du 8-9 juillet 2009.

DECIME Rita et VERNETTO Gabriella (dir.), 2007, *Profil de la politique linguistique éducative*, Vallée d'Aoste, Rapport régional, Assessorat de l'Éducation et de la Culture (en ligne).

DOYE Peter, 2005, *L'intercompréhension. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Étude de référence, DGIV, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

DUNOYER Christiane, 2017, « Nos laboratoires-ateliers. Une méthode innovante qui est en train de donner ses fruits », *Nouvelles du Centre d'Etudes Francoprovençales* n° 75, p.100-106

DURAFFOUR Antonin, GARDETTE Pierre et DURDILLY Paulette (dir.), 1965, *Les Œuvres de Marguerite d'Oingt*, Paris, Les Belles Lettres.

FERGUSON Charles A., 1966, "National Sociolinguistic Profile Formulas", in W. Bright (ed.), *Sociolinguistics: Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference*, The Hague and Paris, Mouton and Co., p. 309-324.

FONDATION CHANOUX, 2003, *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*, Aoste, Tipografia valdostana (en ligne).

GAL Susan, 2011, "Polyglot Nationalism: Alternative Perspectives on Language in 19th Century Hungary", *Langage et Société*, t. 136, fasc. 2, p. 31-54.

GARVIN Paul L., 1993, "A Conceptual Framework for the Study of Language Standardization", International Journal of the Sociology of Language, t. 100, fasc. 1, p. 37-54.

GROUPE D'EXPERTS spécial de l'Unesco sur les langues en danger, 2003, *Vitalité et disparition des langues*.

HARRIETA Joze [J. Henriet], 1976, *La lingua arpitana*, Romano Canavese, Ferrero.

HOBSBAWM Eric, 2001 [1992], *Nations et nationalismes depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard.

JAFFE Alexandra, 2008, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, t. 115, fasc. 3, p. 517-526.

LAFONT Robert, 1997, « Sur l'aliénation », dans *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, p. 165–188.

LAMUELA Xavier, 2017, « Une orthographe englobante pour le francoprovençal ? Avantages et difficultés », *Nouvelles du Centre d'Etudes Francoprovençales*, n° 75, p. 68-99.

MAITRE Raphaël, 2015, « Le francoprovençal et le français : partenaires ? », dans V. Conti et M. Matthey (dir.) (avec la collaboration de Fabienne Jan), *Cohabitation des langues et politique linguistique. La notion de « langue partenaire »*. Neuchâtel, CIIP, Délégation à la langue française.

MAITRE Raphaël, 2016, « Graphies pour les patois », dans *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas (7 novembre 2015)*, Aoste, Duc, p. 37-61.

MAITRE Raphaël et Matthey Marinette, 2004, « Le patois d'Evolène, dernier dialecte francoprovençal parlé et transmis en Suisse », dans J.-M. Eloy (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 375-390.

MAÎTRE Raphaël and Matthey Marinette, 2007, "Who Wants to Save the Patois d'Evolène?", in A. Duchêne and M. Heller (Eds.), *Discourses of Endangerment: Interest and Ideology in the Defense of Languages*, London, Continuum (Advances in Sociolinguistics Series), p. 76-98.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1983, « "Langues régionales" et pédagogie ou Comment assumer le concept de langue polynomique? », dans A. Petitjean et H. Romian (dir.), *Recherches actuelles sur l'enseignement du français*, *Actes du IIe Colloque international de didactique et pédagogie du français,* Paris, INRP, p. 200-202.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1988, « Corse et théories linguistiques: reflets croisés », *L'Île-Miroir*, Ajaccio, La Marge, p. 165-179.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1990, « Polynomie, variation et norme », PULA (Publications Universitaires de Linguistique et d'Anthropologie), n° 3/4, p. 317-322.

MARTIN Jean-Baptiste (dir.), 1996, Qu'elle était riche notre langue. Le patois bressan de Saint-Étienne du Bois, Saint-Étienne du Bois, Maison des Pays en Bresse.

MARTIN Jean-Baptiste (dir.), 2014, *Les poilus parlaient patois. Document dialectaux de Rhône-Alpes : un regard différent sur la guerre de 1914-1918*, Lyon, EMCC.

MARTIN Jean-Baptiste, 2016, «La revitalisation du francoprovençal est-elle une utopie ? » in *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas (7 novembre 2015)*, Aoste, Duc, p.181-187.

MATTHEY Marinette, 2008, « Comment communiquer sans parler la langue de l'autre ? », Dans V. Conti et Fr. Grin (dir.), *S'entendre entre langues voisines : vers l'inter-compréhension*, Genève, Georg, p. 113-129.

MATTHEY Marinette, 2012, « "Quand ça a besoin de place, ça pousse", discours familial intergénérationnel sur la (non-)transmission du patois d'Évolène », dans M. Meune et M. Matthey (dir.), *Revue transatlantique d'études suisses* [Montréal], *Le francoprovençal en Suisse : entre silence et renaissance*, revue en ligne.

MEUNE Manuel, 2012, « Parler patois ou de patois? Locuteurs gruériens et néolocuteurs vaudois: le discours sur le francoprovençal dans les associations de patoisants », dans M. Meune et M. Matthey (dir.), *Revue transatlantique d'études suisses* [Montréal], *Le francoprovençal en Suisse : entre silence et renaissance*, revue en ligne.

MORVAN Malo, 2017, « Faut-il être ancien pour être légitime ? Le conflit des rhétoriques de l'authenticité dans les préfaces de dictionnaires bretons », *La Bretagne linguistique*, n° 21, p. 1-29.

PENCHEVA Maya and SHOPOV Todor, 2003, *Understanding Babel. An Essay in Intercomprehension Analysis*, Sofia, St. Kliment Ohridski University Press.

PIVOT Bénédicte, 2016, « Les enjeux sociaux de la revitalisation du francoprovençal en Rhône-Alpes », *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales de Saint-Nicolas Transmission, Revitalisation et normalisation*, p. 123-133.

PIVOT Bénédicte et BERT Michel, 2016, "Is Orthography Creation Unavoidable for Postvernacular Languages? Case Studies of Rama and Francoprovençal Revitalization", in M. Jones and D. Mooney (Eds.), *Creating Orthographies for Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press.

ROBERT Jean-Michel, 2004, « Les langues voisines en Scandinavie », Études de linguistique appliquée, n° 136, p. 465-476.

SAINT-LOUP, 1982, *La République du Mont-Blanc*, Paris, La Table Ronde.

SERIOT Patrick, BULGAKOVA Elena et ERZEN Andreja, 2008, « La linguistique populaire et les pseudo-savants », *Pratiques*, n° 139-140, p. 149-162.

STICH Dominique, 2003, *Dictionnaire francoprovençal / français – français / francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Le Carré.